

AUNISÉCO

MAGAZINE D'INFOS ÉCONOMIQUES



CCI LA ROCHELLE

COUP DE PROJECTEUR P 15

En piste pour le BMX

P 17-20



10 ANS

EMERGENCE

Les trophées de l'entreprise 2021

Nous avons bien mérité de nous retrouver !



VALÉRIE EST CONFIANTE

GRÂCE À SON COMMISSAIRE
AUX COMPTES, SON ENTREPRISE
A LE SOUTIEN DE TOUS
SES PARTENAIRES.

Valérie dirige une entreprise industrielle de 30 salariés. Ses clients sont des grands comptes, exigeants sur la réactivité et la qualité. Elle investit régulièrement dans de nouvelles machines pour rester compétitive. Elle a volontairement renouvelé le mandat de son commissaire aux comptes pour donner un gage de rigueur à ses clients et à ses partenaires bancaires et conserver leur confiance.

lavenirenconfiance.fr

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Bâtisseurs d'une société de confiance

CNCC
COMPAGNIE
NATIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES



Magazine d'informations économiques
de la Chambre de Commerce
et d'Industrie La Rochelle,
adressé à tous ses ressortissants.

Rédacteur en chef : Thierry Praud

Rédaction n° 214 :
Christian Devinat, Nathalie Martinez,
Christine Morin, Thierry Praud,
Julia Tourneur
Publicité : Ouest Expansion

Photos : DR / AdobeStock / Fotolia / CCI /
Sylvie Curty

Réalisation : IRO
05 46 30 29 29
www.iro-imprimeur.com

Impression : Imprimerie Rochelaise



Réalisation respectueuse de l'environnement

Dépôt légal n°1743,
Commission paritaire n°569 ADEP

CCI La Rochelle - 21, chemin du Prieuré
17024 La Rochelle cedex 1
Tél. : 05 46 00 54 00 - Fax : 05 46 00 54 02

Zoom

>7-10, 27-29

- > Incidence Sails a mis les voiles...
- > Les CCI accompagnent les entreprises pour le Plan France Relance



Coup d'éclat

>12

- > Une fleuriste au chevet de l'écologie



Coup de projecteur

>13, 15, 21, 23, 25, 31, 33

- > L'Instang d'Anna, une épicerie pas comme les autres !
- > En piste pour le BMX
- > Mon ordi est une chance
- > Cibler pour fabriquer sans gaspiller
- > Saisir des opportunités !
- > J'ai des relations conflictuelles avec mon apprentis !
- > Le recours au télétravail



Formation continue

>16

- > La formation continue, une opportunité !



Emergence

>17-20

- > Nous avons bien mérité de nous retrouver !



Réseaux d'entrepreneurs

>24, 30

- > Prendre soin des autres et cultiver l'empathie
- > Un duo à la tête de Trajectoires d'Entreprise au Féminin



Le commerce autrefois

>34-35

- > Les bijoutiers



Et aussi...

Rendez-vous

>4-5

- > Les rencontres professionnelles, manifestations, réunions...

Qualité d'accueil

>22

- > Un bon accueil fait toute la différence

Rencontres Experts

>36

Un atout supplémentaire pour votre entreprise

Autant d'entreprises, de salariés et de situations...

Qui nécessitent l'intervention de professionnels qualifiés.

■ Une collaboration avec le Service des Relations Humaines pour:

- Rechercher une équilibre entre les exigences personnelles des salariés et celles de la collectivité de production
- Participer à la prévention de risques psychosociaux dans le cadre de la politique santé au travail
- Apporter un rôle de médiation et de régulation sociale en partenariat avec les instances de l'entreprise

■ Un accompagnement social et professionnel individualisé des salariés:

- Écouter, analyser et aider à trouver des solutions concrètes et adaptées aux situations difficiles
- Informer, conseiller et intervenir auprès des organismes concernés
- Orienter et soutenir les salariés dans la résolution de leur problématique sociale

Contact : Aurélie DEMAILLAT, Directrice SERSO 16 • 06 83 25 66 88 • a.demaillat@serso16.com



GESTION - LOCATION - VENTE

LOCAUX COMMERCIAUX

GUÉMAS
i m m o p r o

1, avenue du Général de Gaulle 17000 La Rochelle
Tél. 05 46 41 96 96
www.guemas.fr



IMMOBILIER D'ENTREPRISE
40 Rue Chaudrier - 17000 LA ROCHELLE
05.46.41.48.48 - 05.46.41.01.38
arthur.loyd@online.fr

Acquisition - Location - Vente
Cession droit au bail - Cession fonds de commerce

EXCLUSIVITÉS



A LOUER :

AYTRE Réf. 5594

Local mixte, commerce et activité, de 2005 m² de surface de plancher de 1620 m² environ avec un show-room tout en vitrine, un dépôt de 839 m² environ, un auvent de 78 m², au 1er étage, des bureaux climatisés de 315 m² environ, terrain de 3783 m² clôturé + portail, le tout en très bon état général.

Classe énergie : DPE non requis
Disponibilité : Janvier 2021



A LOUER :

AYTRE Réf. 5593

Un bâtiment à usage d'activité avec bureaux, construction de 2009, d'une surface de 1472 m² de surface de plancher, comprenant un rez-de-chaussée de 1310 m² environ, une mezzanine 162 m², deux hauteurs sous fermes 6 et 8 mètres dans le dépôt, le tout en très bon état d'entretien, sur parcelle végétalisée avec parking enrobé et voirie lourde, grillage sur le pourtour et portail manuel, bâtiment sous alarme, superficie de la parcelle 2869 m².

Classe énergie : DPE non requis
Disponibilité : à la signature

Nous consulter pour toutes autres demandes géographiques.
arthur-loyd-larochelle.com

Ets **Berthommé**
Sécurité et fermetures depuis 1979

1979 2019 40 ANS DE CONFIANCE

Protection & confort :
2 clés pour la sécurité de votre entreprise



ÉTUDE & DEVIS GRATUITS

- Portes blindées et serrures
- Alarmes et télésurveillance
- Coffres-forts, armoires fortes, ignifuges
- Portiers vidéo, interphones
- Organigramme • Contrôle d'accès
- Vidéosurveillance

Fichet-Bauche
Revendeur agréé coffres-forts

POINT FORT FICHET

Venez visiter notre show-room !
69, rue Alphonse de Saintonge (La Pallice)
17000 La Rochelle

05 46 00 05 05

www.securite-protection.com





Thierry Hautier

La reprise !

Nous sommes à la croisée des chemins, après une saison estivale plutôt favorable. Notre territoire a profité de son atout touristique au bénéfice d'un grand nombre d'entreprises qui ont pu, ainsi, rattraper une partie des pertes dues au confinement.

Nous pouvons saluer l'implication des collectivités qui ont pris part aux aides des entreprises en abandonnant des taxes et des loyers, ou entrepris d'autres actions positives, par des avances remboursables ou mieux, des subventions pour certaines.

Après le départ des touristes, c'est maintenant qu'il faut être vigilant. Les entreprises doivent rembourser les reports de charges sociales et fiscales et, dans quelques mois, ceux qui ont utilisé le Prêt Garanti par l'État devront le rembourser ou le transformer en prêt à moyen terme.

Nous sommes donc vigilants à la CCI La Rochelle avec nos partenaires syndicats patronaux et collectivités pour pouvoir, dès que nécessaire, accompagner ceux d'entre nous qui verront des difficultés apparaître.

Nous le rappelons, c'est l'Anticipation qui doit être le maître-mot. Il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard pour chercher les solutions.

Une entreprise, dans sa vie, connaît des hauts et des bas sans pour autant être le fait du dirigeant. Il n'y a donc aucune honte, surtout après une période comme celle que nous vivons, à demander de l'aide. C'est une décision courageuse et responsable de le faire.

Nous devons également nous réinventer pour adapter nos entreprises aux nouveaux modèles économiques et prendre en compte la RSE comme un atout et non une contrainte. Là encore, la Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle peut vous aider dans votre réflexion.

Nous sommes au début d'une grande mutation, d'un grand changement de société, alors, soyons SOLIDAIRES pour y arriver, nous le devons aux générations à venir.

N'hésitez pas à pousser la porte de la CCI. Près de 100 % de ceux qui l'ont fait ont été satisfaits du service apporté.

Bon courage à toutes et à tous !

Bien cordialement,

Thierry Hautier,
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle

Rendez-vous

La Rochelle

13 au 15 octobre
ATLANTICA



450 exposants et 7300 visiteurs. 3 jours pour optimiser la prochaine saison touristique, pour découvrir les nouveautés, redécouvrir les valeurs sûres, s'informer et rencontrer les fournisseurs leaders en équipement et services.

Lieu : Parc des Expositions La Rochelle

Tél : 05 46 88 08 87

contact@salon-atlantica.com

www.salon-atlantica.com

16 au 19 octobre
DÉCO

Avec 140 professionnels présents, 4 jours de rendez-vous de la décoration et du design. Les visiteurs pourront découvrir de multiples univers, exalter leur curiosité, trouver de nouvelles solutions déco et d'agencement pour l'intérieur comme pour l'extérieur !

Lieu : Espace Encan - La Rochelle

www.salondeco.fr



23 au 25 octobre
L'ENCRE ET LES MOTS

Au programme, des rencontres, des conférences, ateliers...

A l'honneur cette année : Mattias Köping (le manufacturier) et Ivan Zinberg (matière noire).

Lieu : Espace Encan - La Rochelle

salonlencredesmots.fr/

23 au 25 octobre
MAISON NEUVE

L'occasion d'étudier son projet de construction de A à Z : recherche de terrain, analyse des possibilités, étude de financement, mise en place d'un planning, gestion des différents acteurs de la construction...

Lieu : Parc des Expositions

La Rochelle

salondelamaisonneuve.fr

29 au 31 octobre
NOVAQ



Sous le thème « innovons pour mieux vivre », ce festival de l'innovation aborde de nouvelles thématiques dont l'océan, l'énergie, la santé et l'agroécologie.

3 jours de rencontres, débats, conférences, showrooms...

Lieu : Espace Encan - La Rochelle

Tél : 05 56 45 90 90

www.novaq.fr

6 au 8 novembre
ANTIQUAIRES

Voyage au cœur de l'histoire et du temps... Avec plus d'une centaine d'exposants sur

3000 m² d'exposition présentant : mobiliers, bijoux anciens, faïences, bibelots, argenterie, tableaux, linge, verrerie...

Lieu : Parc des Expositions

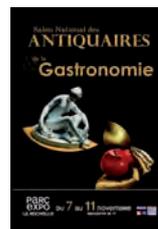
La Rochelle

Tél : 05 46 30 08 50

contacts@parcexpo-larochelle.net

www.antiquites-catalogue.com

6 au 8 novembre
GASTRONOMIE



Avis aux gourmets et aux gourmands lors de ce salon des terroirs et spécialités locales et

régionales avec des exposants producteurs.

Lieu : Parc des Expositions

La Rochelle

Tél : 05 46 30 08 50

contacts@parcexpo-larochelle.net

www.antiquites-catalogue.com

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ TPE / PME



Entre nous, c'est humain

VIVACTIV' SANTÉ

Une offre adaptée à votre branche d'activité

Bien plus qu'une simple réponse à l'ANI !

Pour répondre à vos besoins et à ceux de vos collaborateurs, **VIVACTIV'SANTÉ** c'est la solution simple et flexible : des formules modulables pour vous, et des renforts optionnels pour vos salariés, conformes à la réglementation.

Contactez votre Conseiller Entreprise Mutualia dans l'une de nos 5 agences de Charente-Maritime :

La Rochelle, Saintes, Saint-Jean d'Angély, Marennes et Jonzac.

TÉL. 05 46 90 07 07
entreprise.sa@mutualia.fr



Ailleurs

9 au 15
novembre
**FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM ET DU LIVRE
D'AVEVENTURE**

Le rendez-vous des aventuriers, voyageurs, réalisateurs, producteurs et amateurs de voyages et d'expéditions.

Lieu : Espace Encan - La Rochelle
Tél : 07 55 67 69 23

contact@festival-film-aventure.com
www.festival-film-aventure.com



12 et 13 octobre
E-COMESTIC 360

Le salon international de l'innovation pour la filière parfumerie-cosmétique en 4.0, Edition 100% digitale à vivre en ligne.

www.cosmetic-360.com/

15 au 18 octobre
SALON D'AUTOMNE

Pour cette 117^e édition, (re)découvrez l'Art d'aujourd'hui et de demain. Une importante programmation culturelle aura lieu durant deux jours alliant conférences, débats, musiques, performances.

Lieu : Avenue des champs Elysées - Paris

briseis.communication@gmail.com
www.salon-automne.com



18 au 22
novembre
**CRÉATION
ET SAVOIR-FAIRE
« DO IT YOURSELF »**



Organisé autour de quatre grandes thématiques : Aiguilles et tradition ; Tendances mode et customisation ; Maison créative et idées brico ; Papiers, scrap et couleurs, ce salon regroupe quelques 300 exposants pour 400 m² d'exposition d'innovations en matière de mode, déco, couture ou encore beauté pour ne citer qu'elles.

Lieu : Porte de Versailles - Paris
Tél. : 01 40 68 22 22

commercial@viparis.com
www.viparis.com

22 au 26
janvier 2021
MAISON & OBJET

Vous êtes une entreprise des savoir-faire d'excellence, des métiers d'art, ou encore du patrimoine vivant ? La Région et les Chambres de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine vous offrent un accompagnement conseil et financier pour exposer au salon !

Lieu : Parc des Expos Nord Villepinte

Contact : Olivier Gautier - CCI Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 06 70 01 16 04

olivier.gautier@nouvelle-aquitaine.cci.fr



RESPONSABILITÉ CIVILE DES MANDATAIRES SOCIAUX

**VOUS PENSEZ VOTRE PATRIMOINE PERSONNEL
À L'ABRIS
MAIS...**



EN ÊTES VOUS SI SÛR ?

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



**CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES**

PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 398.609.760,00 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES, prêteur. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14 rue LouisTardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS LA ROCHELLE. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 464. Crédit photo : istock

PRODUCTION DES BORNES DE RECHARGE DANS NOTRE USINE D'AYTRE (17)



Les services e-totem



Une démarche écologique

En créant votre parc de bornes de recharge, votre société montre son engagement pour la protection de l'environnement.



Assistance technique

Nous vous accompagnons pendant toute la durée de vie de votre station avec notre hotline. (niveau technicien et ingénieur)



Une fabrication française

Privilégiez l'industrie française avec des produits 100% conçus et fabriqués en France. (Loire et Charente-Maritime)



Des solutions évolutives

De nouvelles fonctionnalités peuvent être ajoutées dans le temps pour faire évoluer les services. (charge payante pour le salarié, hotline technique...)

Votre entreprise souhaite développer l'électromobilité ?

Nous construisons votre solution de recharge !



Une maîtrise intégrée

De la fabrication du produit jusqu'à l'exploitation du service, nos équipes maîtrisent toutes les étapes du projet.



Une gestion de l'énergie intelligente

En fonction de la puissance disponible pour la station, de vos usages et de vos véhicules, nous définissons un modèle de priorisation et de délestage de la recharge afin de ne pas surcharger votre installation. Gestion de points de charge prioritaires ou usages prioritaires.



Un parcours salarié facilité

Accès à la charge par le badge entreprise ou la carte e-Totem permettant d'utiliser les bornes publiques du réseau e-Totem.



Une solution accessible

Profitez d'une subvention de 40 % sur la fourniture et la pose (jusqu'à 1360 par point de charge) grâce au programme ADVENIR porté par e-Totem.



Supervision

La supervision de votre parc de bornes est entièrement gérée e-Totem. Édition, hébergement et contact en France Métropolitaine) Vous bénéficiez des mises à jour et de la maintenance serveur.



Facturation des charges

Si vous souhaitez rendre le service de recharge payant, e-totem s'occupe de facturer la consommation d'électricité à l'utilisateur directement. Le versement des recettes et les frais de gestion d'e-Totem sont ensuite transmis à l'entreprise.

→ VOTRE PROJET EN 3 ÉTAPES

1

Étude de projet

e-Totem analyse vos besoins, vous propose une solution de recharge adaptée aux caractéristiques du site et à vos usages en optimisant son impact sur votre installation électrique.

2

Personnalisation & installation

L'installation et le raccordement sont réalisés sous notre pilotage par nos installateurs partenaires qualifiés IRVE.

3

Mise en service & accompagnement

e-Totem assure la mise en service des bornes et accompagne son intégration par l'entreprise. L'expertise d'e-totem couvre l'ensemble des composantes de la chaîne pour vous garantir la disponibilité et la pérennité de la solution de recharge.



e-Totem est une filiale du groupe industriel Atomelec, dirigé par Monsieur Hervé Sonnevile. Depuis 2012 e-Totem s'est positionnée sur le marché IRVE (Infrastructure de Recharge pour véhicule électrique), et fait aujourd'hui partie des leaders en France. Constituée du regroupement de 3 entreprises (Atomelec, Doing et SFI), e-Totem propose une offre globale auprès de différentes cibles :

- **Entreprise**, avec un parcours salarié simplifié.
- **Site recevant du public**, avec une visibilité des bornes permettant d'augmenter le trafic des sites.
- **Collectivité**, avec la gestion de réseau de charge en voirie.
- **Logement collectif**, avec des solutions sur mesure pour chaque type de logement.

Toutes les prestations sont maîtrisées en interne. Les clients d'e-Totem disposent ainsi d'un seul interlocuteur dédié à tous les aspects de leur déploiement : étude du site, gestion d'énergie, gestion des charges des salariés, facturation, hotline...

e-Totem dispose de deux usines de production à Ayré (17) et à St Bonnet Le château (42).



e-Totem c'est aussi :

Une gamme complète de solutions de recharges en charge normale ou en charge rapide : e-smart, e-premium, e-duty en parking ou en voirie.





Ilot machine à coudre 360°

Incidence Sails a mis les voiles...

Incidence Sails, que de nombreux Rochelais appellent toujours la Voilerie Incidences pour l'avoir connue initialement sous ce nom (« Incidences » avec un « s » à l'origine - voir l'encadré « 30 ans d'histoire... »), est désormais installée dans de nouveaux locaux plus vastes et plus adaptés, à Périgny. Dans un contexte économique naturellement très perturbé par la crise sanitaire, l'entreprise garde néanmoins plus que jamais son cap, celui de l'innovation, synonyme depuis sa création de réussite.

En déménageant au début du mois de juin dernier du quartier de la Ville-en-Bois pour s'installer dans la zone industrielle de Périgny, l'entreprise Incidence Sails a marqué sans le vouloir un tournant historique, et pas seulement pour elle-même. En effet, elle est pratiquement la dernière entreprise créée dans ce quartier et qui, s'y étant développée au fil des années, a fini par le quitter pour s'agrandir, ailleurs ; avant elle, les plus anciens se rappelleront de Cafés Merling, de Léa Nature ou encore de loltech (aujourd'hui Carl Zeiss Meditec), autant d'entreprises emblématiques du vaste quartier des Minimes sorti de terre avec la création du Port de Plaisance, aujourd'hui essentiellement résidentiel et universitaire en plus de sa vocation portuaire.

Une nouvelle étape contrariée...

Préparé minutieusement et de longue date, le déménagement d'Incidence Sails marque une étape très importante dans son évolution

En chiffres :

120 collaborateurs

16,3 millions d'euros de chiffre d'affaires (en 2019)

400 voiles produites en moyenne par mois

Près de **10 000 m²** de planchers au total

3 bureaux d'études : Brest, La Rochelle, Incidence Technologies

5 sites : Brest, Lorient, La Rochelle, Toulon, Cherbourg

1 réseau de partenaires dans le monde entier

mais, comme l'explique son Directeur de Production, Gilles de Champsavin, il a été totalement perturbé par la survenue de la pandémie de Covid-19. « Tout était prêt pour que nous puissions l'effectuer au cours du mois de mars mais la décision de confinement généralisé a tout stoppé. Néanmoins, après deux semaines d'arrêt complet, nous avons petit à petit repris notre activité, dès le début du mois d'avril, grâce à la formidable motivation de tous nos collaborateurs et en redoublant de prudence pour respecter les règles sanitaires ». Pendant quelques semaines, la production bien que partielle a été répartie entre l'ancien et le nouveau site mais, le mardi 2 juin au matin, l'ensemble du personnel prenait la direction de la zone industrielle Atlanparc à Périgny.

Ces nouveaux locaux sont naturellement synonymes d'un investissement considérable de plus de 1,5 million d'euros (hors le bâtiment de 3 500 m²) pour Incidence Sails, et répondent à la volonté de ses responsables de monter fortement en gamme en termes de moyens de production, à



Matthias de Christen

Directeur Général

« *Incidence Sails a toujours su allier l'artisanat du sur-mesure [...] ainsi que les savoir-faire des maîtres voiliers aux technologies les plus innovantes.* »

Matthias de Christen

commencer par le nouveau plancher de 1500 m² (50 m x 30 m, plus de 7 fois la superficie d'un terrain de tennis !). Ces responsables ajoutent : « *Nous avons gagné en espace, en ergonomie, et en souplesse de travail. Les fosses tournantes à 360° sont une très grande innovation : pouvoir faire tourner la machine pour se décaler ou faciliter un montage est un avantage considérable et un gain de fluidité. Concernant l'agencement global du plancher, nous nous félicitons qu'il soit d'un seul tenant, c'est-à-dire sans un seul poteau sur toute sa surface, et entièrement modulable afin de pouvoir optimiser : si nous avons besoin d'accueillir une très grande voile, en une heure de temps, nous pouvons modifier l'emplacement des fosses, c'est aussi un très gros atout !* ».

Il faut dire que chaque secteur de production (voiles plates, spis, sacs, découpe, préparation, customisation, pose d'accessoires...) avait pu exprimer ses besoins et attentes spécifiques dès le lancement de la conception du projet. Après quelques semaines d'exploitation à peine, il reste d'après eux quelques améliorations à apporter, mais c'est dans la nature même de l'entreprise d'être en permanence en recherche d'optimisation...

Recherche et innovation

Dans cette très belle entreprise, en réalité, ce qui frappe les esprits, c'est son goût permanent pour les challenges, la nouveauté et les

défis, dans un domaine pourtant séculaire, la fabrication de voiles, qui ne cesse de se réinventer en permanence. Naturellement, la modernisation de l'outil de production de la voilerie s'inscrit plus largement dans une politique globale d'investissements du groupe dont Incidence Technologies, sa filiale dédiée à la recherche et développement et à la production des membranes (appelées D4 et Dfi®), a également fait l'objet.

Matthias de Christen, Directeur Général de l'entreprise depuis près d'un an, résume cette philosophie : « *Incidence Sails a toujours su allier l'artisanat du sur-mesure à une demande croissante de l'industrie du nautisme, ainsi que les savoir-faire des maîtres voiliers aux technologies les plus innovantes. La*



Façade Incidence Technologies

30 ans d'histoire...

A la fin des années 80, en 1988 très exactement, la Voilerie Incidences voit le jour ; elle naît du rapprochement de deux entreprises, Voile Système à La Rochelle et Voiles Cudennec à Brest. Aux côtés de Christophe et Bertrand Cudennec, Jean-Baptiste Le Vaillant pour la partie technique et Frédéric Charpail pour la partie commerciale, tous deux issus de Voile Système, en prennent les commandes. Ils donnent à la nouvelle entité un nom qui renvoie à une caractéristique majeure de leur métier, à savoir l'angle (autrement appelé « incidence ») que forme le vent avec la trajectoire ou le cap du bateau ; c'est en fonction de celui-ci que la conception des voiles remplit véritablement son rôle de



Détail plancher Incidence Sails

course au large est ancrée dans son ADN et le choix ambitieux d'investissements dans la membrane filamentaire DFi® ouvre chaque jour de nouvelles perspectives. Leader en France, Incidence Sails est une pépite qui ne demande qu'à se développer toujours davantage au-delà de nos frontières ».

Développement externe

A ce stade, précisons plusieurs éléments : le choix de l'implantation pour la nouvelle voilerie ne doit évidemment rien au hasard puisqu'elle a été construite juste à côté d'Incidence Technologies (voir ci-contre), sa filiale créée en 2013 et spécialisée dans la conception et la fabrication des membranes D4 et Dfi® qui sont ce qui se fait de mieux en la matière. De nombreux

secrets de fabrication protégés par autant de brevets internationaux entourent cette activité...

Autre élément : la politique volontariste du groupe, sous l'impulsion de son Président Yannick Richomme lui-même passionné de voile comme pratiquement tous les salariés, est clairement d'être toujours à la pointe de la technologie et en même temps au plus près de ses clients et de ses marchés. C'est une stratégie que l'on pourrait définir comme répondant à deux objectifs : rayonnement international et proximité... affective, si l'on en juge par les innombrables témoignages des plus grands noms de la course au large qui lui font confiance.

Citons parmi d'autres trois déclinaisons récentes de cette stratégie. En 2018, le groupe a racheté l'entreprise Delta Voiles implantée à Montpellier (à Mauguio très exactement), sans

Zoom sur Incidence Technologies

Effectif actuel : 11 personnes

Superficie du bâtiment : 1 500 m² dont 900 m² de plancher de production

Moyens techniques : 2 machines de dépose de fibres pour la technologie D4, 1 machine de fabrication de bandes unidirectionnelles (UD)

2 machines de dépose de bandes UD pour la technologie DFi®,

1 machine à laminer nos membranes (3 200 m² de membrane produite par mois)

Palmarès

4 victoires dans le Vendée Globe

6 Trophées Jules Verne

6 victoires sur la Route du Rhum

2 records autour du monde, 9 en Atlantique, 3 en Méditerranée, 3 sur 24h...

12 victoires sur la Transat Jacques Vabre

7 victoires sur la Solitaire du Figaro (en attendant l'édition 2020)

5 victoires sur la Mini Transat...

Pour tout savoir

sur Incidence Group :

<https://www.incidence-sails.com>

« moteur » du bateau, qui peut aller jusqu'à avancer contre le vent. Très rapidement, la Voilerie Incidences monte en puissance et s'impose comme l'une des plus qualitatives dans le monde du nautisme, qu'il s'agisse de la course au large ou de la croisière, en clair de la voile de loisir à celle de compétition. Fort de ce positionnement, la Voilerie élargit sa « zone de navigation » en ouvrant successivement une filiale à Toulon, en 2003, puis à Lorient, en 2006. C'est en 2011 qu'est intervenue la vente par Jean-Baptiste Le Vaillant et Frédéric Charpail de l'entreprise à un groupement d'actionnaires, dont le principal est Yannick Richomme, aujourd'hui Président de la holding Incidence Group. Pour l'anecdote, en

devenant Incidence Sails au moment de la cession de l'entreprise à ce groupe d'actionnaires, « Incidences » a perdu son « s » final. Aussi bizarre qu'il puisse paraître, l'explication est purement phonétique : en anglais, ce « s » final aurait dû se prononcer, ce qui aurait rendu le nouveau nom de l'entreprise imprononçable ! Mais il était évidemment prioritaire d'internationaliser le nom de la marque devenue... mondialement connue, alors, adieu le « s » ! Également abandonnés depuis le mois de juin dernier, les locaux historiques de la rue de La Désirée aux Minimes connaîtront quant à eux une nouvelle destination dans les mois à venir, mais rien ne filtre de ces projets pour l'heure. À suivre, donc...



Le Ponant

COORDONNÉES :

- **Incidence Sails La Rochelle**
7, rue Alain Colas
17180 Périgny
Tél. : 05 46 41 83 52
Email : infos@incidence-sails.com
 - **Incidence Technologies**
14, avenue Bernard Moitessier
17180 Périgny
Tél. : 05 46 43 63 33
Email : info.technologies@incidence-sails.com
- Et aussi...*
- **Incidence Brest**
20, rue Alain Colas
29200 Brest
Tél. : 02 98 44 79 80
 - **Incidence Lorient**
6, rue du Sous-Marin Vénus
56100 Lorient
Tél. : 02 97 37 23 55
 - **Incidence Méditerranée**
173, ancien Chemin de Toulon
La Chaberte
83210 La Farlède
Tél. : 04 94 66 52 83
 - **Delta Voile (Montpellier)**
519, rue Hélène Boucher
34130 Mauguio
Tél. : 04 67 99 88 44
 - **Incidence Manche**
Quai de Misaine
Port de Chantereyne
50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. : 02 33 04 80 50
 - **Incidence North Europe
And Germany**
Zum Alten Speicher 5/3
D - 28759 Bremen
Tél. : +49 42 19 49 36 50

pourtant l'absorber mais justement pour asseoir encore davantage sous cette nouvelle marque son implantation en Méditerranée auprès des régatiers et des plaisanciers essentiellement, grâce à ses 18 agences et points services présents sur le littoral français et à l'étranger. Plus près de nous, et en relation directe avec le déménagement, il a tenu à ce que ses clients continuent de disposer sur le Port de Plaisance de La Rochelle d'un service après-vente qui était auparavant assuré par lui-même sur place ; il a donc signé un accord avec un professionnel local reconnu, Xavier Dagault, patron de l'entreprise Dago Sails, pour que celle-ci devienne officiellement un point service d'Incidence Sails.

Un éventail complet

Troisième illustration de cette ambition : comme le confirme Matthias de Christen, un Team « Course au Large » a été créé cette année à Lorient, où le groupe était déjà présent, mais dans des locaux plus grands et avec un nouveau plancher de service de 300m² ; l'objectif là encore, très clairement, est d'être présent au plus près des équipes et des équipes de course.

Les enjeux quotidiens qui soufflent sur Incidence et qui font progresser l'entreprise chaque jour un peu plus sont de : répondre avec une réactivité exceptionnelle aux attentes et aux besoins de ses clients, et d'offrir un éventail complet de produits depuis la voile légère jusqu'au gréement d'un yacht de luxe de 88 mètres de long comme le Ponant (voir photo ci-dessus), en passant par les bateaux de course modernes les plus performants avec une compétence spécifique en multicoque et les voiliers de tous les principaux chantiers de construction européens quelle que soit leur taille.

Les ingénieurs au sein des bureaux d'études, recherchent avec passion l'innovation qui améliorera la performance, la durabilité, le poids, la tenue, la stabilité, bref, l'efficacité d'une voile dans toutes ses composantes, qu'elle soit destinée à équiper un voilier de série ou un prototype du prochain Vendée Globe comme celui de Sébastien Simon, Arkéa Paprec. L'histoire ne s'arrête jamais...

Christian Devinat

Crédits photographiques :
Olivier Blanchet, Bernard Le Bars,
Ponant - Philip Plisson, Incidence Sails.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

OFFRE VITALITÉ

POUR NOUS
LES PROS !

POUR
LES LUNETTES
D'HUGO

POUR MON
OPÉRATION
DU GENOU

POUR UNE
ASSISTANCE
100% PRO

POUR L'OSTÉO
DE MA CHÉRIE



Je compose ma mutuelle, selon mes envies

JE M'INFORME,
JE SOUSCRIS...



EN LIGNE sur apivia.fr



PAR TÉLÉPHONE

0 970 820 888

Du lundi au jeudi de 8h à 19h
et le vendredi de 8h à 18h



EN AGENCE

Trouvez une agence Apivia
Mutuelle près de chez vous



© 2014 - 100% Santé - APIVIA

ETS LE FLOCH C.



Récupération Générale

Achat Fer et Métaux

Enlèvement au camion grue
et pose de benne pour la ferraille

Z.I. - 5, rue Gustave Ferrié - 17180 PÉRIGNY
Tél. 05 46 44 30 00 - Fax 05 46 44 97 55

Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
et le samedi de 9 h à 12 h 30

Vos prospects
sont sur le web
ET VOUS?

Agence web spécialisée
en stratégie internet
et référencement

- Création de site vitrine
- Création de site e-commerce
- Référencement naturel / payant
- Animation réseaux sociaux
- Webmaster en temps partagé
- A.M.O - Digitalisation d'entreprise



CONSULTANT INTERNET PME

AGENCE WEB - STRATEGIE ET REFERENCEMENT

6 rue denis diderot. 17138 Puilboreau

Tel : 06.65.06.64.93

Mail : contact@consultant-internet-pme.com

Web : www.consultant-internet-pme.com

Siret 53320151000025 - Capital 10.000€



Valérie Maurin est très attachée à la personnalisation de ses compositions florales.

Une fleuriste au chevet de l'écologie

Implantée depuis six ans dans le quartier des Hauts de Bel Air, au sein du centre commercial de La Chope, la boutique A Fleurs et à Flore accorde un soin tout particulier à l'origine de ses fleurs et à une gestion plus écologique.

Après avoir embrassé une carrière de graphiste en région parisienne, Valérie Maurin a décidé de vivre une seconde vie professionnelle. A l'aube de ses 40 ans, elle quitte alors la capitale pour reprendre les rênes d'une petite boutique de fleurs basée à Courçon. Un retour à ses attaches familiales avec un père vivant à Rochefort. Ce premier contact avec l'univers floral est une révélation, voire une évidence. Elle est immédiatement séduite. Mais, plusieurs péripéties familiales la contraignent à abandonner et elle se retrouve à enchaîner des petits boulots pendant quatre ans. Toutefois, le désir de devenir fleuriste est toujours palpable « *J'avais envie de fabriquer quelque chose, de donner envie aux gens* », s'extasie-t-elle derrière ses lunettes bleues. Avec deux enfants à charge, elle retourne à l'école et suit une formation accélérée à Angers, au sein du centre de formation Piverdie. Tenace et audacieuse, elle ressort diplômée et prête à monter son entreprise. La flamme est ravivée.

En 2014, le centre commercial de La Chope lové dans les Hauts de Bel Air, à La Rochelle, vient de faire peau neuve. Dans l'enfilade de petits commerces, Valérie y pose ses valises. « *Je ne voulais surtout pas être dans l'hyper centre car j'aime les quartiers. Ici, j'ai une clientèle éclectique* », souligne-t-elle tout en réajustant un bouquet.

Une gestion durable

Monter son entreprise, c'est avant tout définir un fil conducteur. Sensibilisée à l'écologie depuis sa tendre enfance, c'est assez naturellement que Valérie a décidé de réfléchir à une gestion la plus durable possible. Aussi, dans sa boutique cette fleuriste n'a pas installé de chambre froide, très énergivore. Pour maintenir toute la fraîcheur de ses produits, elle se rend plus fréquemment chez



Valérie Maurin

« Je ne propose plus de plastique »

> RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

A Fleurs et à Flore

Valérie Maurin

132, avenue des Corsaires

17000 La Rochelle

Tél. : 06 60 83 17 49

le grossiste ou auprès de ses producteurs. L'eau, élément central pour la survie des fleurs est au cœur de toutes les attentions. Toute l'eau des vases des fleurs vendues est collectée dans un arrosoir qui alimente les plantes de la boutique. Un procédé simple et très économique. Du côté des emballages, le choix s'est porté sur du papier fabriqué sans aucun processus chimique. « *Je ne propose plus de plastique. J'en mets car certains ne jurent que par cela mais j'essaye aussi d'éduquer ma clientèle* », expose-t-elle calmement.

Le repaire des fleurs locales

A Fleurs et à Flore a également la particularité de travailler en étroite collaboration avec un producteur de Charente-Maritime. Au gré des saisons, il fournit Valérie en fleurs fraîchement coupées depuis son champ où il n'utilise aucun pesticide. « *Il fournit 40 % de mes fleurs. C'était un projet qui me tenait à cœur de travailler avec un fournisseur local car c'est très rare dans le monde des fleuristes.* », explique-t-elle. Les fleurs qui n'ont pas reçu de traitement chimique, elle les reconnaît au premier coup d'œil. « *On voit la trace des pesticides sur certains feuillages, c'est tellement dommage* », se désole-t-elle.

Si elle vibre pour l'écologie, cette commerçante n'est pas fermée aux envies de ses clients et compose aussi avec des fleurs et des plantes venues de l'étranger.

C'est ici, au creux de La Chope, que la fleuriste a trouvé son équilibre. En six années, elle a su fédérer une clientèle qui apprécie son indéniable sens de l'écoute et son talent de compositrice florale. En phase avec ses valeurs, ses créations ont encore de beaux jours devant elles.

Julia Tournour

L'INSTANG D'ANNA À NUAILLÉ D'AUNIS, EST UNE BOUTIQUE MULTI SERVICES OÙ LA GÉRANTE, ANNA VALLAT, DÉFEND SES VALEURS : PARTAGE, BIENVEILLANCE, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION RESPONSABLE. ELLE EN A FAIT UN LIEU INCONTOURNABLE...

L'Instang d'Anna⁽¹⁾, une épicerie pas comme les autres !

Anna aime depuis toujours, recevoir, organiser, prendre soin des gens qui l'entourent... A une période où elle envisageait de changer d'orientation professionnelle, elle a eu l'opportunité de reprendre l'épicerie de Nuaille d'Aunis. C'était en janvier 2018. « Ce projet s'est présenté à moi comme une évidence par des amies qui, en voyant l'annonce, m'ont dit : ça c'est pour toi Anna ! » explique-t-elle. De nature entreprenante et ayant le goût du challenge, elle s'est lancée dans cette aventure avec un projet tout à fait innovant pour la commune.

Anna a misé sur la démarche environnementale « Je propose de l'épicerie traditionnelle, mais je privilégie les circuits courts avec des producteurs locaux que j'ai moi-même démarchés. Il y a des fruits et légumes bio, de la viande, du poisson, du fromage... Il y a aussi un rayon Bio et un rayon vracs, pour lesquels les clients utilisent leurs propres contenants. Grâce à ce mode d'achat, ils contribuent au zéro déchet et à la consommation responsable ! ». Elle organise d'ailleurs des ateliers collaboratifs.

Une multitude de services...

Plus qu'une simple épicerie, elle en a fait un point multi services. Pour être un lieu incontournable, il faut proposer une multitude de prestations. « Il n'y a plus de boulangerie à Nuaille, alors, mon occasionnel dépôt de pain est devenu quotidien. Je travaille avec plusieurs boulangers différents ». À l'Instang d'Anna, on peut aussi, entre autres, faire réparer ses chaussures ou faire nettoyer ses vêtements, grâce à des partenariats qu'elle a développés (cordonnerie, pressing, gaz...).

Elle a ouvert une partie bar « Je voulais créer un lieu de vie, un espace chaleureux qui manquait à Nuaille. J'ai dix-sept ans d'expérience



Anna Vallat

dans l'hôtellerie restauration, cela me sert aujourd'hui ! ».

Un système de drive

Pendant le confinement, Anna a fait preuve de réactivité face à l'urgence de la situation. « J'ai mis en place un système de drive. Je préparais les commandes de mes clients passées par sms, par mail ou déposées dans ma boîte aux lettres. J'effectuais la livraison à domicile uniquement pour les personnes âgées ou en difficulté ».

Durant cette période, Anna a adapté ses horaires d'ouverture et sa manière de fonctionner. Elle a aussi élargi son offre.

Faire de l'actualité, un événement...

Côté animations, Anna a plus d'un tour dans son sac. Elle organise des ateliers créatifs thématiques comme par exemple le Zero déchet, une fois par mois, des ateliers Relaxation, Méditation, Yoga...

Une fois par trimestre, elle organise un marché dans une ambiance festive en musique, avec des exposants. « Il y a à manger et à boire. Les clients peuvent y trouver des vêtements, des chaussures, du thé, des fruits, des légumes, de la viande... ».

Et l'actualité n'échappe pas à Anna, elle en profite pour créer des événements avec des ventes au profit d'associations. « En octobre, j'organise une balade gourmande pour Octobre rose et à Noël, une animation où les clients viennent, chacun avec un jouet, un livre... qui sont remis ensuite au Resto du cœur... Tout ça me tient vraiment à cœur ! ». Le sport fait aussi partie de ses préoccupations pour satisfaire ses clients. « Je suis l'actualité sportive et j'assure la diffusion des matchs de foot et de rugby ».

Nathalie Martinez

⁽¹⁾ L'Instang d'Anna, tiré de la légende de Nuââ (Nuaille) où l'Instang était un chevalier qui a combattu un dragon.



Contact :

L'Instang d'Anna

Annabelle Vallat

Nuaille d'Aunis

Tél. : 06 22 30 21 36

contact@linstangdanna.fr

Protection sociale : penser à ses salariés c'est aussi investir dans l'avenir

Santé, épargne salariale - retraite, prévoyance... La protection sociale présente de nombreux avantages pour les petites et moyennes entreprises. A condition qu'elle soit adaptée à leurs besoins, à leur projet et leur philosophie d'entreprendre.

« C'est pas pour moi ! » Stéphane Ducoin travaille pour Harmonie Mutuelle. Il est basé à La Rochelle. Voilà déjà quelques années que ce chargé d'affaires accompagne des entrepreneurs sur les secteurs du nord de la Charente-Maritime Nord et du sud de la Vendée. Cette ritournelle, Stéphane Ducoin l'a entendu des dizaines de fois. Du moins au début. « Le discours a changé. La connaissance des subtilités techniques n'est peut-être pas encore toujours au rendez-vous, mais la préoccupation, elle, est bien réelle. »

**Le bien-être :
une priorité de tous les instants**

D'abord par ce que personne n'est à l'abri de la maladie, qu'elle soit bénigne ou bien grave. « L'humain c'est le capital réussite de votre projet, » assure Stéphane Ducoin. « La responsabilité du chef d'entreprise c'est de veiller à l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs et de tout mettre en œuvre pour qu'ils soient en pleine santé. »

Le chargé d'affaires remarque qu'en la matière, il n'y a pas de petit sujet. « Un sommeil agité, une alimentation déséquilibrée, un mal de dos... Et ça peut-être le début des problèmes. Voilà pourquoi en plus de garantir les remboursements de soins dans les meilleurs délais, nous proposons un service de Téléconsultation accessible 24 h/24 et 7 j/7 par visio, tchat ou audio ainsi qu'un service de coaching en ligne. » Sans oublier que la formule est évolutive. « Vous pouvez moduler quand bon vous semble en fonction de vos capacités et de vos besoins. »

Dans l'absolu, tout est imaginable... Harmonie Mutuelle propose par ailleurs dans son contrat de base un programme d'avantages qui permet de bénéficier d'offres privilégiées auprès de 4 200 partenaires dans les domaines du sport, du bien-être ou des soins corporels. Stéphane Ducoin y voit un intérêt mutuel pour l'organisation



Credit photo : Getty Images

comme pour ses collaborateurs : « La vie n'est pas cloisonnée. Un salarié bien dans ses baskets sera plus investi et plus performant. Le retour sur investissement est assuré.»

« Améliorer la qualité de vie au travail de ses collaborateurs, les sécuriser face aux aléas de la vie, leur permettre de préparer au mieux leur retraite. Ce n'est pas qu'une contrainte, ça a du sens pour toute l'organisation. »

La prévoyance est un autre des chevaux de bataille de notre chargé d'affaires. Il assure, bec et ongles, que le maintien du niveau de revenu en cas de maladie ou accident doit être anticipé. « Dans l'absolu, tout est imaginable... On l'apprend souvent à ses dépens. Perdre un homme clé pour quelques jours ou

pour toujours et c'est toute l'organisation qui peut vaciller. Et on n'imagine pas à quel point ça peut aller vite. »

Management bienveillant et retour sur investissement

Outre les obligations légales et conventionnelles, il reste que la mise en place de solutions d'épargne salariale et d'épargne retraite sont aussi de puissants leviers pour motiver et fidéliser ses salariés. « Ensemble on va toujours plus loin. L'épargne salariale et l'épargne retraite permettent de partager les fruits de la réussite de l'entreprise et de se fixer de nouveaux caps à atteindre. » Le tout dans des conditions fiscales attractives.

Stéphane Ducoin, lui, n'hésite pas à parler de management bienveillant. « Nous ne sommes plus dans l'ère de la conviction. De nombreuses entreprises font désormais ce choix car il correspond aux valeurs qu'ils défendent et correspondent aux attentes des jeunes générations qui arrivent sur le marché de l'emploi. » En clair, tout le monde est gagnant !

Contacts



Vous êtes indépendant ou dirigeant d'une TPE de moins de 20 salariés en Charente-Maritime ?

Contactez votre conseiller Harmonie Mutuelle :

- Secteur sud : Alexandre Lacroix, 06.08.57.98.96 alexandre.lacroix@harmonie-mutuelle.fr
- Secteur nord : Stéphane Ducoin, 06.31.51.51.13 stephane.ducoin@harmonie-mutuelle.fr

Vous dirigez une entreprise de plus de 20 salariés ?

Contactez Saadia Bessani, votre conseillère Harmonie Mutuelle au 06.22.65.27.87 saadia.bessani@harmonie-mutuelle.fr

PILOTES DE BMX, QUENTIN GRÜN ET ROMAIN TIXIER ONT SU TRANSFORMER LEUR PASSION EN PROJET PROFESSIONNEL. AUJOURD'HUI ILS SONT À LA TÊTE DE PROSTART, UNE ENTREPRISE QUI CONSTRUIT ET INSTALLE DES GRILLES DE DÉPART POUR LES PISTES DE BMX PARTOUT DANS LE MONDE

En piste pour le BMX

Les courbes cabossées et l'enchaînement de petits virages font la fierté de leurs propriétaires. Depuis quelques mois, Quentin Grün et Romain Tixier savourent le bonheur d'avoir une toute nouvelle piste de pumptrack juxtaposée à leur local. Un banc d'essai grandeur nature pour ajuster les produits que l'entreprise fabrique.

Autrefois implantée à Nieul-sur-Mer, l'entreprise Prostart a posé ses valises à Sainte-Soulle, dans la discrète zone d'activités du Radar, depuis le mois de novembre 2019. Le bâtiment en bois, tout neuf, abrite les quatre salariés qui composent l'équipe de Prostart. Une équipe jeune, dynamique, polyvalente et animée de cette même passion du petit vélo tout terrain.

La passion sportive

C'est autour de la discipline du BMX que l'aventure Prostart a vu le jour en 2013. Quentin et Romain sont alors tous les deux pilotes au sein du club de BMX de Sucy-en-Brie, en région parisienne. Le père de Quentin, très impliqué dans l'association sportive et plutôt bon bricoleur, décide de mettre au point un système de grilles de départ. Un petit coup de pouce pour les pilotes. L'idée est ingénieuse et se répand comme une traînée de poudre. En 2012, Quentin, étudiant ingénieur décide de reprendre le concept et de concevoir un modèle encore plus élaboré. Son ami, Romain le rejoint en 2014.

Un modèle électrique unique

Le duo mobilise toute son expertise et son savoir-faire autour de la conception d'un système de grille de départ entièrement automatisé. Quatre ans de travail et de recherche auront été nécessaires pour accoucher d'un modèle unique en son genre. « Nous sommes les seuls au monde à produire des grilles 100 % électriques », se félicite Romain Tixier. Un modèle plus écologique que les grilles fonctionnant à l'air comprimé et surtout beaucoup plus performant d'un point de vue sportif. « Les grilles à l'air comprimé impliquaient une irrégularité dans le mouvement et c'est beaucoup moins confortable pour le pilote. »

D'ailleurs, la grand-messe du BMX, l'Indoor de Saint-Etienne, a depuis peu troqué ses groupes électrogènes très énergivores, pour les grilles de départ signées Prostart.



Romain Tixier, l'associé de Quentin Grün, sur la nouvelle piste de pumptrack servant de banc d'essai à Prostart.

Très vite, l'entreprise rochelaise se fait un nom au sein de la communauté du BMX. « De plus en plus de clubs comprennent l'intérêt de cette technologie mais parfois il reste le frein financier », souligne l'un des associés.

En parallèle, le bureau d'études de Prostart conçoit un système de grille portable qui se range facilement dans un sac. Ce modèle nomade séduit particuliers et clubs en itinérance.

Le rêve américain

L'entreprise en pleine expansion a fait le choix de travailler avec le tissu économique local. Display Media fournit la tôlerie en aluminium, Signal les supports pour les feux tricolores et Elec System de Niort, des composants électriques. « C'est plus intéressant d'être en contact direct avec les fournisseurs », souligne le gérant.

Si la France est certes une grande nation de BMX, l'eldorado de la discipline est aux États-Unis. Conscient de la carte à jouer Outre-Atlantique, les deux associés n'ont pas hésité à se lancer



Romain Tixier

à bras le corps sur le marché américain. « On arrive à être compétitif là-bas. On déplace une petite partie de l'équipe qui installe tout. », explique Romain. Depuis cinq ans, Prostart a fait construire une succursale au Canada afin d'être réactive sur les marchés australiens, réunionnais et asiatiques.

D'ici à janvier 2021, Quentin partira vivre définitivement aux États-Unis pour développer Prostart USA. Une création stratégique afin de rayonner plus facilement au Japon, à Hawaï ou en Polynésie.

Désireux de fédérer la communauté de pilotes de l'agglomération, Prostart compte aussi créer une association pour permettre aux passionnés d'accéder à la piste neuve de Pumptrack et faire venir des clubs des alentours.

Julia Tourneur

Contact :
Prostart
288 Rue du Radar
17220 Sainte-Soulle
quentin.grun@prostart.fr

LA FORMATION CONTINUE UNE OPPORTUNITÉ !



Dirigeants, développez vos compétences et celles de vos salariés. Restez compétitifs et profitez de nos formations continues à destination des créateurs, repreneurs, dirigeants et salariés d'entreprise.

Vous souhaitez évoluer dans votre métier ? Acquérir de nouvelles compétences professionnelles ? Les conseillers de la CCI vous guident dans votre processus de formation en vous proposant un catalogue de formations avec suivi personnalisé. Dirigeants et salariés, consultez nos offres de formations adaptées à vos besoins et/ou problématiques. Profitez de sessions proches de chez vous et/ou à distance.

De nombreuses possibilités de prises en charge (partielles ou totales, avec ou sans avance de frais) sont possibles grâce à vos organismes financeurs.

COMPTABILITÉ / CONTROLE DE GESTION

Sachez comment :

- Évaluer la santé financière de votre entreprise, interpréter vos bilans et comptes de résultats...
- Utiliser un tableur, concevoir des tableaux de calculs, des graphiques, créer vos outils de pilotage...
- Évaluer et financer vos besoins de trésorerie...

RÉGLEMENTATION

Tout savoir sur comment :

- Protéger vos données personnelles...
- Faire évoluer votre statut juridique...
- Prévenir et identifier les risques professionnels...
- Mettre en conformité votre établissement pour accueillir votre clientèle en situation de handicap...

MARKETING ET COMMUNICATION

Découvrez :

- Les trucs et astuces pour mieux vendre (techniques de présentations, sens de circulation du point de vente...)
- Les fondamentaux des techniques de vente (comprendre la relation client, mener l'entretien de négociation...)
- Comment concevoir une newsletter ou un emailing...
- Comment gérer les clients difficiles...

NUMÉRIQUE

Apprenez comment :

- Améliorer votre chiffre d'affaires, définir votre cahier des charges, analyser votre trafic...
- Créer vos pages, posts, publications, images et vidéos, les astuces pour fidéliser vos clients... sur les réseaux sociaux
- Créer et promouvoir votre page professionnelle, vos produits, vos publications... sur Facebook
- Développer votre activité... sur Instagram

RESSOURCES HUMAINES

Apprenez :

- Le processus de recrutement...
- A organiser et mener un entretien professionnel...

MICRO-ENTREPRISE

Tout savoir sur :

- Les mécanismes juridiques, comptables, sociaux et fiscaux de ce régime d'imposition...



En savoir plus, contact : CCI Formation
Tél. : 05 46 00 53 85

www.larochelle.cci.fr

*Nous avons bien mérité
de nous retrouver !*



10 ANS

EMERGENCE

Les trophées de l'entreprise

Renseignements et inscriptions sur emergence.larochelle.cci.fr ou en appelant le 05 46 00 90 66

DATE LIMITE DE DÉPOT DES DOSSIERS
LE 20 NOVEMBRE 2020

Co organisés par



En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec le soutien de



Avec le soutien de



Avec le soutien de





EMERGENCE

Les trophées de l'entreprise

10 ans déjà, on a bien mérité de se retrouver !

Voilà 10 ans déjà qu'EMERGENCE met en lumière, dirigeant(e)s d'entreprise, qui font la richesse de notre économie. 10 ans que, grâce aux savoir-faire locaux, notre concours continue de séduire les acteurs économiques. 10 ans, que les entreprises de Charente-Maritime prouvent qu'elles sont dynamiques et innovantes.



Je tiens à vous dire un grand merci à vous toutes et tous, vous qui restez fidèles à ce rendez-vous devenu incontournable.

Depuis sa création, EMERGENCE valorise les réussites d'entreprises. Pour ce 10^{ème} anniversaire, nous ne pourrions pas parler de réussites entrepreneuriales, sans rappeler les belles initiatives solidaires d'entreprises qui ont vu le jour pendant la pandémie. Nombreux ont été les dirigeant(e)s à se mettre à pied d'œuvre pour contribuer à lutter contre la propagation du virus. Face à l'urgence de la situation, ils ont mis à profit cette période de crise inédite pour innover, se réinventer, ou modifier leurs chaînes de fabrication...

L'esprit de solidarité Charente-Maritime que nous appelons de nos vœux depuis de nombreuses années arrive à grand pas. L'entreprise Agile, celle qui Ose n'est pas une invention mais la réalité qui permet de sortir moins impactés de la crise sanitaire et économique.

C'est avec une grande fierté que nous allons valoriser de belles actions responsables à l'occasion de cette nouvelle édition.

Thierry HAUTIER, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle

Plus que jamais solidaires !

Quelle violente année. Covid-19 oblige, Emergence n'aura pas tout à fait le même visage que lors des neuf premières éditions. Mais le grand concours, l'incontournable fête des entreprises de Charente-Maritime, organisée par " Sud Ouest " et la CCI, est solide sur ses bases.

Pour ses 10 ans, Emergence aura même un rôle à jouer plus fondamental que jamais. Pour susciter la solidarité, valoriser davantage encore celles et ceux qui écotent depuis des mois contre les ravages du virus, aider ceux qui vacillent à rester droit et à y croire. Un étrange anniversaire donc. Le millésime de l'empathie, du serrage de coude et de la foi.

Pierre-Emmanuel CHERPENTIER, Directeur départemental des éditions du journal «SUD OUEST» en Charente Maritime



Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à toutes les entreprises de Charente-Maritime, toutes tailles et tous secteurs d'activité confondus.

Les entreprises doivent justifier d'un siège social ou d'un établissement dans le département. Elles exercent leur activité sous forme de société (EURL, SARL, SA, SAS, COOP ou autres) ou en entreprise individuelle.

Une entreprise peut candidater dans plusieurs catégories, à condition de remplir un dossier par catégorie. Les lauréats des éditions précédentes ne peuvent pas s'inscrire pour le concours 2020.

Les catégories



Prix Jeune entreprise

Ce trophée récompense une entreprise créée après le 1^{er} janvier 2017 qui affiche des résultats économiques encourageants ou dont le développement s'appuie sur un projet innovant.



Prix Entreprise de l'année

Ce trophée récompense un dirigeant pour son parcours exceptionnel et pour la performance de son entreprise, dans le cadre d'une stratégie de développement.

...



Prix Coup de coeur du public

Ce prix sera remis à une entreprise qui aura été choisie par le public pendant la soirée. Il concerne uniquement les entreprises nominées dans les deux catégories précédemment citée et non lauréate.



Prix Graine d'entrepreneur

Ce prix récompensera un ou des étudiants pour un projet de création d'entreprise. Les participants seront retenus par un jury qui délibérera en décembre 2020, à partir d'une présentation des projets de création d'entreprise. Le 21 janvier 2021, soir de la remise des prix, les deux porteurs de projets retenus auront 3 minutes pour le présenter. C'est le public en direct qui désignera le vainqueur. Celui-ci bénéficiera d'un accompagnement personnalisé par les services de la CCI La Rochelle.



Les belles histoires

Des challenges un peu fous, des projets aboutis sortis de l'imagination de quelques uns, des aventures collectives... constituent la marque de fabrique d'Emergence. Le groupe Sud-Ouest et la CCI La Rochelle ont décidé de mettre à l'honneur ces belles histoires.

La Rédaction de Sud-Ouest en Charente-Maritime recense des histoires d'entreprises qui ont marqué l'année 2020. Il pourra s'agir d'une renaissance de l'entreprise, de l'action iconoclaste d'un patron, d'un succès à l'export... Un jury composé de journalistes de ses agences élira la belle histoire de l'entreprise 2021.

Le 21 janvier prochain, nous aurons le plaisir de vous présenter ces belles histoires !

Comment participer ?

La participation aux Trophées de l'entreprise 2021 est libre et gratuite

01

Téléchargez le dossier d'inscription

<http://emergence.larochelle.cci.fr>



02

Envoyez votre dossier rempli et signé par mail :

emergence@larochelle.cci.fr

AVANT LE 20 NOVEMBRE 2020



03

ou par voie postale :

CCI La Rochelle - Emergence
21 chemin du prieuré 17024 La Rochelle CEDEX 1



Les dates à retenir

1^{er} Octobre 2020
Lancement du concours

20 Novembre 2020
Clôture des inscriptions

30 Nov. & 1^{er} Décembre
Pré-jury

21 Janvier 2021
Remise des prix



Le jury désignera les lauréats lors d'une cérémonie qui se déroulera à l'Espace Encan de La Rochelle dès 18 h 30.

Pour tous renseignements
contactez *Bertille Lhumeau*

Visionnez
le retour en images 2020
sur emergence.larochelle.cci.fr



Au 05 46 00 90 66



emergence@larochelle.cci.fr

21 chemin du prieuré
17024 La Rochelle cedex 1



Suivez l'actualité également sur facebook :
Émergence – les Trophées de l'entreprise 2021

Abonnez-vous !

L'UNIVERS DIGITAL FAIT PARTIE DE NOTRE QUOTIDIEN. DEPUIS LE MOIS DE MARS ET LA CRISE QUE NOUS VIVONS, LES OUTILS ET LES PRATIQUES QUI S'Y RAPPORTENT SONT DEVENUS INDISPENSABLES DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE. MAIS NOUS NE SOMMES PAS TOUS ÉGAUX DEVANT LEUR UTILISATION ET, LE RISQUE D'UNE NOUVELLE FRACTURE SOCIÉTALE EST BIEN RÉEL. DES CHEFS D'ENTREPRISE ONT CHOISI DE RELEVER LE DÉFI.

Mon ordi est une chance

Rechercher une information, envoyer ou recevoir un courriel, accéder à son compte bancaire... Tout cela se fait naturellement sur un ordinateur via Internet me direz-vous. Eh bien non ! En 2019, 15 % de nos concitoyens n'avaient pas utilisé Internet au cours de l'année et plus du tiers (38 %) manquait au moins d'une compétence numérique de base¹ selon l'Insee. Les raisons de ce constat sont multiples. Le manque de compétences, le coût du matériel et le coût de l'abonnement, sont de loin les trois contraintes citées fréquemment par celles et ceux confrontés à l'illectronisme².

Dans le même temps la plupart des services de l'Etat à destination des usagers sont depuis quelques années en cours de dématérialisation. En 2017, l'Etat a même lancé un programme pour dématérialiser 100 % des services publics en 2022. Ce qui peut paraître, pour certains, source de simplification et rapidité, prend des allures de parcours du combattant pour d'autres, au risque de voir émerger une nouvelle forme d'exclusion : l'exclusion numérique.

25 chefs d'entreprise

Un groupe de vingt-cinq chefs d'entreprise, sous la bannière du club Face Charente-Maritime, a décidé de relever le défi en offrant à des familles ou à des étudiants des ordinateurs donnés par les entreprises lors de leur renouvellement de parc informatique. Le club d'entreprises et ses partenaires se chargent de récupérer les ordinateurs. Une attestation est délivrée aux entreprises donatrices dans laquelle le club s'engage à effacer toutes les données présentes et si nécessaire à reformater les



disques durs. D'après les estimations des initiateurs du projet, le stockage et le reformatage d'un ordinateur coûte 130 euros. Un prix pas très éloigné des prix de vente des ordinateurs d'entrée de gamme. Mais les membres de Face Charente-Maritime voient dans cette démarche un autre intérêt : celui d'un engagement solidaire et responsable, notamment sur le recyclage des déchets informatiques.

500 ordinateurs d'ici la fin de l'année

Une fois remis en état, ces équipements sont redistribués par les acteurs sociaux de terrain aux foyers bénéficiaires accompagnés d'un Pass numérique. Sur le même principe que les tickets restaurant, ce pass permet, à son bénéficiaire, de payer totalement ou partiellement les services de la médiation numérique.

L'objectif des membres de Face Charente-Maritime, est de récupérer, traiter et redistribuer, 500 ordinateurs d'ici la fin de l'année. Compte tenu des coûts de remise en état du matériel, l'association s'appuie sur ses adhérents, mais elle est aussi à la recherche de financements publics et privés.

Thierry Praud



Christian Darré, créateur et gérant de la société La fée des mots, est président de ce club

⁽¹⁾ Les compétences de base sont : la recherche d'information; l'envoi ou la réception de messages; la résolution de problèmes simples (copie de fichiers, impression...); l'usage de logiciels comme le traitement de texte.

⁽²⁾ L'illectronisme, est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances

Face, qu'est-ce que c'est ?

Face Charente-Maritime agit dans 5 domaines d'activité : l'emploi - l'éducation & la culture - les acteurs du territoire - la vie quotidienne - la sensibilisation des entreprises.

Les actions du club :

- 2018 : sensibilisation d'entreprises au handicap dans le monde du travail
- 2019 : déploiement d'une Job Academy parrainée par AG2R La Mondiale pour 17 bénéficiaires du Plan Local de l'Insertion et de l'Emploi.
- 2019 organisation d'un petit déjeuner pour présenter les actions du Club et fédérer les chefs d'entreprise du territoire.

Si vous êtes chef d'entreprise et que cette initiative vous intéresse, vous pouvez contacter :

Elise Mangalo, directrice de Face 17

Courriel : e.mangalo@fondationface.org

Un bon accueil fait toute la différence

La démarche Qualité d'Accueil permet aux dirigeants d'entreprise, de développer la qualité de leur accueil et de services, de renforcer leurs points forts, d'identifier et d'améliorer leurs points faibles.

Deux commerçants lauréats 2020/2021 ont passé avec succès le test du client mystère avec un résultat global supérieur à 80 %. Ils ont accepté de s'exprimer sur l'intérêt qu'ils ont d'adhérer à cette démarche.

NAUTIC OUEST – LA ROCHELLE

Activité : Vente et entretien de bateaux

« Cela fait dix ans que je m'engage avec grand intérêt dans cette démarche Qualité d'accueil. C'est un très bon exercice de remise en question. Cela me permet d'avoir un regard extérieur objectif sur l'ensemble de l'entreprise.

Ce qui m'importe le plus dans cette démarche, c'est la qualité de notre relationnel avec la clientèle, que ce soit l'accueil téléphonique ou physique. C'est grâce aux visites de clients mystère que nous sommes évalués. On ne sait pas qui et on ne sait pas quand, nous allons être testés. Sur ce point, nous avons toujours eu un maximum de points forts : 100 % pour le téléphone et 94 % pour l'accueil physique.

Là où nous sommes moins bien notés, nous nous situons entre 72 et 78 % environ, c'est pour l'extérieur et l'intérieur du bâtiment (visibilité, luminosité, rangement...).

J'essaie au maximum de prendre en compte les préconisations proposées pour améliorer les points faibles, mais nous ne sommes pas un commerce de détail. Nous n'allumons pas la lumière toute la journée car nous ne recevons pas beaucoup de personnes extérieures. Il n'y a pas forcément toujours une personne à l'accueil, car la plupart des personnes qui franchissent la porte, viennent parce qu'ils nous connaissent ou parce qu'ils ont rendez-vous. Nous sommes quatre, pour un bâtiment de 400 m² de surface avec étage compris et nous sommes amenés à travailler dans l'atelier pendant que d'autres sont sur des bateaux ou en clientèle. »

Frédéric Dupuy, gérant



Frédéric Dupuy

• ZA Port des minimes
4 Rue de la Brigantine
17000 LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 50 47 30



L'équipe de La Droguerie du Marché :
(de g. à d.) Samantha, Florence, Peggy, Olivier et Sylvie

LA DROGUERIE DU MARCHÉ – LA ROCHELLE

Activité : Droguerie et art de la table

Que représente pour vous cette démarche ?

« J'aime me remettre en question, c'est constructif. C'est la troisième fois que l'on s'engage dans cette démarche de Qualité d'Accueil et, enfin, nous obtenons cette charte ! C'est une belle récompense et une fierté pour toute l'équipe.

Les deux premières fois, nous avons échoué de peu, avec des points faibles sur l'accueil client. Par contre, nous avons 98 % de points forts sur la partie conseil. Je reste persuadé qu'à force d'avoir la tête dans le guidon, on ne voit plus rien. La démarche Qualité d'accueil, permet un rappel des choses qui peuvent se dégrader, d'avoir un regard extérieur objectif... C'est un exercice qui permet de se dire à l'instant T, pourquoi ça s'est bien passé ou pas ?

Lorsque j'ai repris la Droguerie du Marché en mai 2017, il y avait un manque d'effectif, donc un impact sur la qualité de l'accueil. L'équipe de deux vendeuses, était très polyvalente (conseil, vente, gestion des stocks, création de produits, commandes...) et, du coup, elle n'allait au-devant du client.

Après le rachat de l'activité d'Art et Ménage, spécialisée dans les arts de la table, j'ai aussitôt procédé à une réorganisation du magasin qui fait 250 m² de surface avec environ 12 000 références au total, c'est énorme. Nous avons scindé en trois piliers : Culinaire ; Art de la table et Bricolage & droguerie. J'ai aussi recruté deux vendeuses supplémentaires et deux apprentis en vente. L'équipe de quatre vendeuses parfaitement autonomes, fait qu'aujourd'hui, c'est plus facile de bien accueillir le client dans notre magasin. »

• 56 Rue des Merciers
17000 LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 41 02 71

Olivier DEYNIER, gérant

VÉRONIQUE RUSSEIL, SPÉCIALISTE EN CRÉATION GRAPHIQUE ET WEB, ENTREPREND SUR TOUS LES FRONTS. SON LEITMOTIV : INCITER LE CLIENT À MIEUX CONSOMMER, MIEUX CIBLER, MIEUX DISTRIBUER ET MOINS GASPILLER.

Cibler pour fabriquer sans gaspiller

La complémentarité des compétences et les synergies de Récréation et La Petite Boite, permettent une production quasi locale ! « C'est notre combat quotidien. On essaie au maximum de se fournir en matière première fabriquée en local et en grande région. 90 % de nos partenaires sont locaux et ont les mêmes valeurs. Parfois, il faut expliquer... mais j'ai espoir, car il y a eu une prise de conscience croissante depuis quelques années » explique Véronique Russeil.

1 000 m² de toile recyclée en goodies

Parce que l'écologie et le respect de l'environnement sont des valeurs partagées par l'ensemble de l'équipe, Véronique et ses collaborateurs, ont mené une réflexion pour produire et communiquer de façon plus responsable. Ils ont mis en place un dispositif de seconde vie dans le but de gérer leurs déchets plus proprement. « Ensemble, on essaie au maximum de conseiller nos clients. On travaille pour différents événements et on produit des centaines de mètres carrés de toiles qui ne servent que quelques jours. Nous leur proposons de communiquer deux fois sur le même support grâce à la réimpression. Nous récupérons les anciennes toiles, on imprime au dos et on fait des goodies ». Au total, à ce jour, 1 000 m² de toiles ont été recyclés... Pendant le confinement, 10 000 portes clés ont été réalisés à la main pour le Tour de France.

« Il y a un énorme travail d'accompagnement pour le traitement de la signalétique à réaliser, mais cela nous tient à cœur. L'objectif est qu'à partir d'un budget, on incite le client à mieux consommer, mieux cibler, mieux distribuer et moins gaspiller ».

Un menu sans contact pour les bars/restaurants

Pendant le confinement, nombreuses ont été les initiatives solidaires d'entreprises locales. La Petite Boite n'est pas restée sans rien faire. « Une de mes collaboratrices a eu l'idée d'aider les cafés-restaurants pour leur réouverture. Ensemble, nous avons réfléchi à la mise en place d'un menu en



L'équipe de Récréation et La Petite Boite

ligne, accessible via un smartphone, pour éviter tout contact avec les mains ». Générer un QR code, tout le monde peut le faire ! Mais tous les professionnels ne possèdent pas de sites Internet. C'est pourquoi, La Petite Boite a développé une plateforme permettant d'héberger les cartes des professionnels n'ayant pas de site. La prestation est administrable par le client. Ils peuvent faire leur mise à jour directement à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe. Les QR codes sont ensuite imprimés sur stickers, collés directement sur les tables. « L'idée n'était pas de générer de l'argent face à la situation, mais de proposer une démarche solidaire, cela nous a fait plaisir de contribuer aux élans de solidarités. Nous avons également fabriqué des paravirus avec l'objectif de les récupérer ensuite et de les utiliser pour un autre usage ».

Nathalie Martinez



Véronique Russeil

Avide de défis, Véronique Russeil gère deux entreprises rochelaises. Elle a créé La Petite Boite, en 2005, une agence de communication et de graphisme. Et, elle a repris en 2019, Récréation, une entreprise spécialisée dans l'impression numérique grand format et la signalétique. « Je cogérais Récréation depuis trois ans, et comme l'activité était complémentaire à la mienne, je l'ai rachetée. A l'origine, cette entreprise fondée en 1978 était spécialisée dans la sérigraphie. Aujourd'hui, nous faisons du grand format, du flochage, des vitrophanies, des stickers, des stands, de la signalétique... avec une spécificité : la peinture sur voile, très utilisée dans le domaine du nautisme » complète Véronique. Avec un chiffre d'affaires en croissance, Véronique souhaite aujourd'hui étoffer ses effectifs.

Contact

Véronique Russeil
La Petite Boite et Récréation La Rochelle
Tél. : 05 46 52 04 85
contact@lapetiteboite.eu
www.lapetiteboite.eu



Rencontre

AVEC LES RÉSEAUX D'ENTREPRENEURS

Aunis Eco donne la parole aux réseaux d'entrepreneurs professionnels pour qu'ils présentent leurs projets et témoignent de leur engagement sur leur territoire.



Nathalie Blanc

Nathalie Blanc a créé son entreprise en 2009. Elle est spécialisée en soins énergétiques traditionnels japonais et en techniques de soins de relaxation et de bien être. Elle est présidente du club d'Aytré depuis 2019. Elle est passionnée de percussion et pratique assidûment le Roller. *« Mon métier entraîne des charges mentales et physiques importantes et je trouve dans ces deux pratiques des moments de bien-être et d'évasion ».*

Contact :
Nathalie Blanc
Département Bien Etre
2 Rue de Courteras 17440 Aytré
06 62 00 41 85
contact@departementbienetre.fr
www.departementbienetre.fr/

Prendre soin des autres et cultiver l'empathie

Nathalie Blanc est depuis deux ans présidente d'un club d'entreprises incontournable dans le paysage économique rochelais, celui d'Aytré. Un club qui fêtera ses 30 ans en 2022 !

Aunis Eco : Pouvez vous nous présenter le club d'entreprises d'Aytré ?

Nathalie Blanc : Le club d'Aytré est le plus vieux club d'entreprises de l'agglomération rochelaise. Il a été créé en 1992. Comme beaucoup de clubs, c'est un lieu d'échanges et de rencontres pour les chefs d'entreprise. C'est aussi un espace où se créent des réseaux de contacts. Un club est, avant tout là, pour rompre l'isolement auquel doivent faire face la plupart des dirigeants. Aujourd'hui, échanger et partager, sont essentiels dans notre monde économique.

Nous sommes 80 adhérents, cela représente près de 700 salariés. Nous avons un conseil d'administration de 14 membres et un Bureau de 7 membres. Il y a peu de « turn-over » au sein des adhérents. La convivialité que nous entretenons nous permet d'avoir des membres fidèles.

A.E. : Pourquoi cet engagement associatif ?

N.B. : Je pense que pour s'impliquer dans la vie associative il faut avoir envie de prendre soin des autres et cultiver une certaine empathie. C'est ce que je fais dans mon métier et c'est aussi ce qui motive mon engagement à titre personnel.

A. E. : Quelles sont vos principales actions ?

N.B. : Avec la crise sanitaire nous avons dû revoir notre programme 2020. Au printemps, nous avons proposé gratuitement aux entreprises adhérentes des kits sanitaires composés de masques et de gel hydroalcoolique. Pour la rentrée, nous avons participé au World Clean Up Day porté par l'Union des Clubs d'Entreprises rochelais. En octobre, nous proposons à nos membres de participer à un biathlon organisé par un membre du club. En novembre nous proposerons à nos adhérents la soirée prestige organisée par l'Ucer.

A.E. : Le club d'Aytré est connu pour son Noël des enfants

N.B. : Noël est un moment important. C'est pour nous un rendez-vous traditionnel, mais surtout très enthousiasmant qui profite chaque année à près de 180 enfants. Compte tenu du peu de visibilité que nous avons sur la fin d'année, nous avons décidé de reporter cette action en février 2021 sous la forme d'un carnaval. De toutes façons nous ferons quelque chose pour les enfants !

Thierry Praud

À 59 ANS, JEAN-PIERRE DEMEYERE, EXPERT DE L'AMÉNAGEMENT DE MAGASINS, ENTOURÉ DE SES 27 COLLABORATEURS, NE FAIT PAS LES CHOSES À MOITIÉ ! IL EST FIER DE LA PLACE QU'OCCUPE, AUJOURD'HUI, SON ENTREPRISE, JCD AGENCEMENT, DANS LE SECTEUR DE L'AGENCEMENT D'ESPACES PROFESSIONNELS.

Saisir des opportunités !

Installée à Marans, depuis 2004, l'entreprise JCD Agencement (JCDA), a été créée en 1990 à Roubaix, par Jean-Pierre Demeyere. Cette entreprise trentenaire, propose des solutions pour l'aménagement sur-mesure de magasins professionnels. « *Nous sommes originairement, fabricant de mobilier. Aujourd'hui, nous sommes agenceurs de magasins, particulièrement dans les domaines : pharmaceutiques, optiques, médicaux, bancaires... Peu d'agenceurs sont fabricants, ce qui nous permet une flexibilité dans la gestion des commandes* » précise Jean-Pierre.

Une production de A à Z...

Chaque projet passe par le bureau d'études. C'est l'étape primordiale d'analyse de la faisabilité du projet et du choix des bons matériaux pour la création du mobilier. « *Les conseillers en agencement sont formés au merchandising, ce qui leur permet de proposer un aménagement optimisant la vente de produits. Nous utilisons plusieurs leviers : répartition des produits ; création de zones chaudes ou froides ; parcours et flux de circulation ; vitrine, mobilier promotionnel ; signalétique et création d'identité* ».

Chaque commande passe ensuite par l'atelier de fabrication. Les menuisiers montent les meubles sur place pour effectuer le contrôle qualité final des produits. « *Nous finalisons ensuite le montage des meubles dans le magasin et travaillons en coordination avec les autres corps de métiers du bâtiment* ». Toujours à la recherche de plus de réactivité et de proximité du client, JCDA effectue elle-même les livraisons.

La petite touche finale, c'est la signalétique pour personnaliser l'agencement du magasin. « *C'est le département design et signalétique qui décline la charte graphique ou crée les éléments en fonction du brief* ».

5 000 paravirus

Comme la plupart des entreprises de Charente-Maritime, Jean-Pierre a dû procéder à la mise au chômage technique de la partie production, alors que le reste des équipes était en télétravail. « *Dès le 21 mars, sur une idée d'une de mes filles, j'ai, avec quatre collaborateurs, imaginé et créé, un prototype de paroi amovible de protection des clients et des commerçants. Le challenge*



Aménagement d'une clinique vétérinaire

réussi, nous avons, dans la foulée, fabriqué 80 paravirus. Nous les avons installés dans les pharmacies proches de chez nous le soir même. Très vite, nous avons compris que cela répondait à une attente en cette période extrêmement difficile ». Le 23 mars, Jean-Pierre est parti sur Paris acheter du plexiglass « *Dès le mardi, nous avons fabriqué 400 paravirus de plus. J'ai missionné mes équipes pour appeler tous les pharmaciens du département et ceux limitrophes, pour identifier ceux qui en avaient besoin. Au total, nous avons équipé gratuitement plus de 1 000 commerces : pharmacies, boulangeries, bureaux de tabac, épiceries...* »

Alors que Jean-Pierre allait arrêter la production à cause du coût financier engendré pour l'entreprise, une autre de ses filles lui a soufflé l'idée d'ouvrir une cagnotte en ligne. « *C'est ce que l'on appelle du bon sens ! Nous avons donc continué à fabriquer et à livrer en précisant que c'était gratuit mais qu'une cagnotte était ouverte pour permettre le rachat de matière première. Au total, nous avons fabriqué et livré 5 000 paravirus* ».

Ayant le sens du partage, Jean-Pierre a aussi lancé un appel à tous les menuisiers



Jean-Pierre Demeyere

de France pour dupliquer cette initiative et ainsi équiper les 75 000 points de vente (pharmacies, boulangeries et tabacs-presse) nationaux.

Des opportunités de marchés

Cette paroi est désormais devenue une diversification pour JCDA, mais il n'y a pas que ça... « *En effet, j'ai retiré beaucoup de fruits de cette action solidaire. En plus d'avoir le sentiment d'avoir distribué du bonheur, j'ai aussi pu identifier des opportunités de marché sur lesquelles nous n'étions pas présents. En fournissant les buralistes, j'ai appris que certains avaient des projets d'investissement dans le cadre du plan de transformation de l'Etat. C'est mon fils Hubert qui m'accompagne sur ce projet. C'est un métier en mutation et ça nous ouvre de nouvelles portes* ».

Nathalie Martinez

Contact :

Jean-Pierre Demeyere
JCD Agencement à Marans
Tél. : 05 46 00 83 27
contact@jcda.fr
www.jcda.fr

DEPUIS PLUS DE
30 ANS POUR VOUS
ACCOMPAGNER

**SYNERCOM FRANCE
CENTRE ATLANTIQUE**
(SARL PARTENAIRE TRANSMISSION)

Jean-Pierre VERGNAULT
jpvergnault@synercom-france.fr
Tél. 05 49 49 45 70

**CÉDER
OU
REPRENDRE
UNE PME-PMI**

Un réseau national
d'associés consultants
régionaux indépendants

www.synercom-france.fr



L'accompagnement d'un professionnel, ça change tout !



Communiquez auprès
des chefs d'entreprises du territoire
de la CCI de la Rochelle

Aunis Éco

13 000 EXEMPLAIRES
par trimestre



Contactez Céline Lorin
au **07 78 82 23 20**
par mail à celine.lorin@ouestexpansion.fr

OUEST EXPANSION
édition / régie publicitaire

**NOUS SOMMES LE LIEN
QUI CONSTRUIT AVEC LES PROS
L'OFFRE SANTÉ PENSÉE POUR LES PROS**

AÉSIO SANTÉ PRO

Une protection globale
aux garanties élargies
pour permettre aux pros
de travailler l'esprit libre :

- Une complémentaire santé innovante et adaptée aux évolutions des besoins de santé
- Une protection prévoyance complète pour sécuriser leurs revenus en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité

GRUPE MUTUALISTE D'ASSURANCES DE PERSONNES / SANTÉ - PRÉVOYANCE

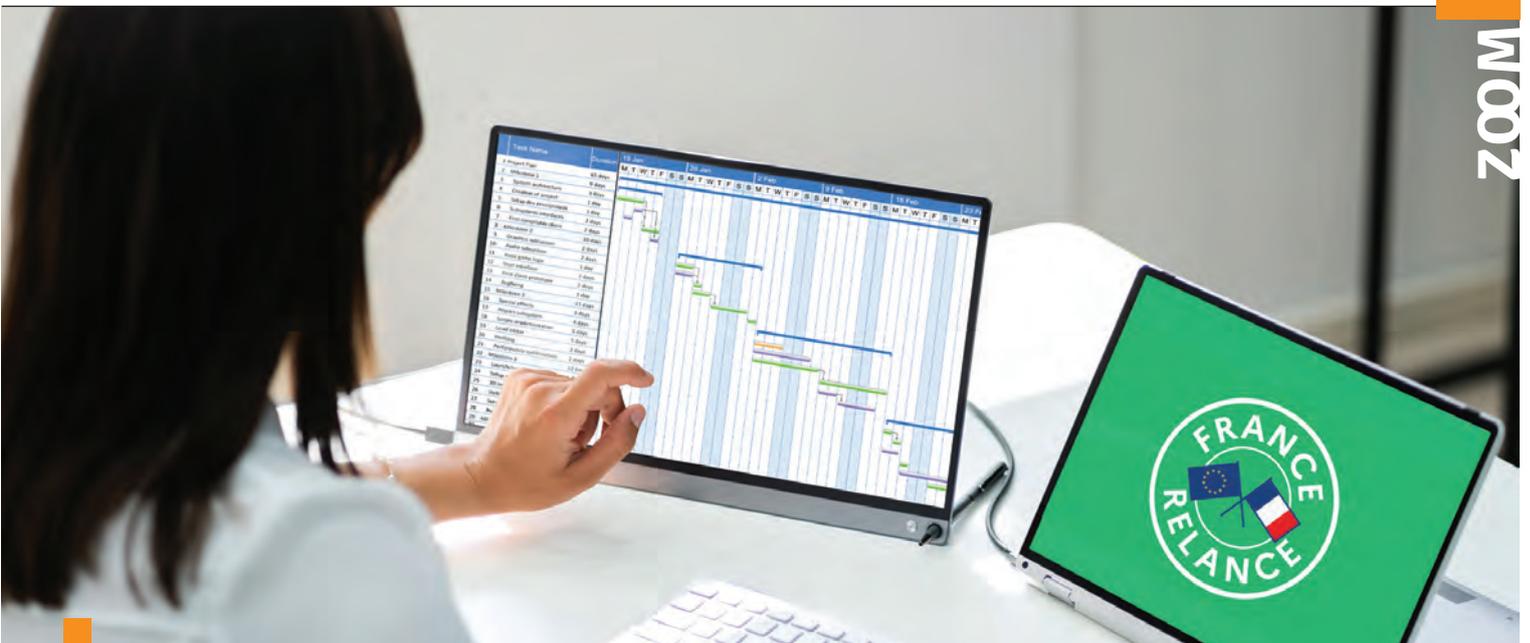
aesio.fr



Voir détail des garanties sur aesio.fr. Le contrat est assuré et géré par : ADREÀ Mutualité, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - immatriculée sous le n° 311 799 878 - Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS. Le contrat est distribué par Groupe AÉSIO, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualité - immatriculée sous le n° 821 965 241 - Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS - Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n° 170006968. Informations disponibles sur www.orias.fr / EVID-MCD mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - immatriculée sous le n° 317 442 170 - Siège social : 175 rue de Bierry - CS 21802 - 75006 PARIS Cedex 12 / AGRÉVA MUTUELLE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - immatriculée sous le n° 775 627 391 - Siège social : 30 avenue Denis Cordonnier - 59000 LILLE. Assureur des garanties de prévoyance Aésio Macif Société anonyme au capital de 30 000 000 €. Entreprise régie par le Code des assurances. RCS Paris 841 505 767. Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 Paris. Assureur des garanties d'assistance : IMA ASSURANCES Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances. RCS Nord 481 311 622. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79003 Niort Cedex 9. Crédits photo : Gettyimages 803659420 - Communication à caractère publicitaire - 2016-00

**GRUPE
AÉSIO**





Les CCI accompagnent les entreprises pour le Plan France Relance

Le gouvernement a choisi de s'appuyer sur le réseau des CCI, pour la mise en œuvre du plan France Relance, avec une double ambition : relancer l'activité économique frappée par la crise sanitaire et préparer l'avenir. Doté d'un budget de 100 milliards d'euros, ce plan peut permettre à toutes nos entreprises, notamment TPE-PME, de croire en l'avenir.

Suite à la présentation le 3 septembre 2020 par le Gouvernement du plan France Relance, le réseau des CCI a fait le constat d'une mobilisation de moyens sans précédent à l'appui d'une démarche orientée vers la transformation de l'économie et la co-construction avec les territoires. Articulé autour de trois priorités : transition écologique, compétitivité des entreprises et cohésion sociale et territoriale, ce plan de 100 milliards d'euros sur 2 ans comprend 70 mesures.

Le réseau des CCI mobilisé

Toutes les thématiques proposées par le groupe de travail relance/sortie de crise de CCI France sont reprises dans le plan France Relance, qui accorde une place importante aux chambres consulaires. Elles sont pleinement mobilisées pour contribuer à sa réussite, en particulier sur la transformation de l'économie.

Conformément à leurs propositions, le Gouvernement a choisi de s'appuyer sur elles, pour accompagner les commerçants et indépendants à la transition écologique ; accompagner les TPE-PME, commerçants et indépendants à la transformation numérique ; relancer l'export ; faciliter l'appropriation des nouveaux usages (télétravail, dématérialisation) dans les entreprises et l'inclusion numérique (tiers-lieux) et, enfin, promouvoir l'embauche et la formation des jeunes notamment via l'apprentissage.

Par leurs actions au quotidien, les CCI contribueront aussi au soutien de la réindustrialisation de la France et au développement des compétences.

30 milliards d'euros pour la transition écologique

Pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050, plusieurs mesures de transition écologique (30 Md€) concernent les entreprises et portent sur la rénovation énergétique des TPE/PME.

Pour celles du secteur tertiaire, un dispositif incitatif d'investissements dans la rénovation des bâtiments (isolation thermique, chauffage, refroidissement, traitement de l'air...) est mis en place, pour leur permettre notamment d'anticiper l'atteinte des objectifs du « décret tertiaire ».

Concernant le volet Economie circulaire et circuits courts, des aides financières pour les entreprises seront mises en place. Elle seront destinées à accompagner notamment le secteur de l'emballage, dans la substitution du plastique à usage unique et la recherche de solutions alternatives ; à l'industrialisation de solutions d'emballages réemployables et recyclables ; à l'acquisition d'équipements alternatifs à l'utilisation de plastiques dans la restauration collective ; à l'expérimentation de projets pilotes dans les établissements de santé pour étudier la faisabilité et investir dans des équipements alternatifs à l'utilisation de plastiques.

Des aides forfaitaires pour les actions d'écoconception des produits et services développés par les PME seront aussi mises à disposition.

Enfin, des actions d'accompagnement au tourisme durable, au bénéfice des PME (gestion des déchets, réduction de l'empreinte carbone...), sont prévues.

D'autres mesures s'ajoutent concernant le développement de la filière de l'hydrogène « vert » (7 Md€) ; le soutien du secteur ferroviaire (4,7 Md€) ; la décarbonation de l'industrie pour permettre aux industriels d'investir dans des procédés de production moins émetteurs de CO₂. (1,2 Md€).

La compétitivité des entreprises

Parmi les mesures pour renforcer la compétitivité des entreprises et la souveraineté économique (35 Md€), outre le soutien financier aux entreprises dans leurs démarches de prospection à l'export (247 M€) (voir encadré page 29), différentes dispositions sont prévues : baisse des impôts de production (20 Md€) ; soutien aux filières industrielles et technologies et aux écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (11 Md€) ; renforcement des fonds propres des TPE/PME/ETI (3 Md€) ; relocalisation de la production industrielle dans les territoires ; transformation numérique des commerçants et indépendants (400 M€).

Cohésion sociale et territoriale

Des mesures spécifiques pour favoriser la cohésion sociale et territoriale ont été décidées à hauteur de 35 milliards d'euros. Elles concernent la santé, l'emploi et la formation. Certaines concernent les

entreprises, notamment : le maintien de l'emploi et des compétences via l'allocation partielle de longue durée et le FNE formation (7,6 Md€) ; l'aide à l'embauche et à la formation des jeunes de moins de 26 ans et des personnes en situation de handicap (3,8 Md€) ; la formation des jeunes sur les secteurs stratégiques et porteurs (1,6 Md€) ; le financement de 300 000 parcours d'accompagnement supplémentaires vers l'emploi pour lutter contre leur précarité et faciliter leur insertion (1,3 Md€) ; le renforcement des compétences des actifs et la digitalisation de la formation professionnelle (1 Md€) ; le soutien des initiatives créatrices d'activités et de développement dans les territoires, dans le cadre notamment des fabriques de territoires ou des tiers lieux (250 M€) ; et l'accélération du déploiement de la fibre optique en vue de sa généralisation d'ici 2025 (240 M€).

Des actions spécifiques pour l'industrie

Le plan France Relance prévoit 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie : avances remboursables, aides à la transition écologique, fonds de soutien à la R&D...

En Charente-Maritime, 272 entreprises industrielles, de 6 à 250 salariés, sont actuellement contactées par téléphone (depuis le 21 septembre et jusqu'au 31 octobre) par des conseillers des deux CCI, afin de les informer

des mesures spécifiques à l'industrie et orienter les chefs d'entreprise vers les dispositifs les plus pertinents : avances remboursables, aides à la transition écologique, fonds de soutien à la R&D... Cette campagne d'appels est aussi menée par l'ensemble du réseau des CCI de France (29 000 petites et moyennes entreprises industrielles au niveau national).

Territoires d'industrie en Charente-Maritime

La Charente-Maritime compte parmi les 148 Territoires d'industrie de France. Elle recouvre les territoires de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron.

Cette labellisation Territoires d'industrie, permet de bénéficier de mesures particulières. Sorti en juillet et intégré dans le Plan France Relance en septembre, le Pack Rebond Territoires d'industrie est structuré autour de quatre objectifs. Le premier est d'attirer de nouveaux investissements et relocaliser la production française. Le deuxième est d'expérimenter des sites pilotes pour les transitions industrielle et écologique. Le troisième est de préserver les savoir-faire et développer les compétences. Et, le quatrième est d'accélérer les projets des collectivités et des industriels.

Transition numérique et écologique

Spécial commerces

Le gouvernement fait le choix de s'appuyer sur le réseau des CCI et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour accompagner les commerces, les artisans et les indépendants. Une campagne d'appels va avoir lieu, afin que les conseillers des CCI puissent guider les commerçants vers les mesures les plus appropriées.

Numérisation des entreprises

Sensibilisation et accompagnements collectifs seront à l'ordre du jour, dès la fin du mois. Des diagnostics gratuits de maturité digitale donnant lieu à des recommandations sont déjà effectués par les CCI de Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du Programme régional Numérique TPE, co-financé par le Conseil Régional Nouvelle-

Aquitaine. Un conseiller numérique est actuellement en cours de recrutement par les 2 CCI de Charente-Maritime, afin de renforcer ce rôle de conseil.

Transition écologique

Les CCI, CMA, la DGE et l'Ademe travaillent à la construction d'une offre de sensibilisation, de diagnostics, de plan d'actions et artisans et indépendants de France, pour une mise en œuvre dès novembre prochain.

Des pré-diagnostics sont d'ores et déjà réalisés et pris en charge par les deux CCI du département, dans le cadre d'une convention avec l'Ademe.

Votre contact CCI La Rochelle : Anne-Sophie Coupel
Tél. 05 46 00 73 32 - as.coupel@larochelle.cci.fr



Guide des mesures de soutien à l'industrie

Le guide complet des mesures spécifiques à l'industrie répertorie les aides que vous pouvez mobiliser pour favoriser la reprise de votre activité.

Les aides sont listées par préoccupation :

- Je suis impacté par la covid-19 et j'ai besoin de financement
- Je souhaite engager ma transition écologique et ma décarbonation
- Je souhaite engager ma transition numérique
- Je souhaite renforcer mes capacités d'innovation
- Je souhaite produire ou relocaliser ma production en France
- Je souhaite recruter de nouvelles compétences ou maintenir l'emploi dans mon entreprise
- Je souhaite développer mon activité à l'export
- Je souhaite accélérer le développement de mon entreprise

En ligne sur www.larochelle.cci.fr

Parmi les aides, l'opération « 1000 volontaires territoriaux en entreprise (VTE) dans les territoires d'industrie » permet aux entreprises de bénéficier d'une aide financière de 4000 euros de l'État et de la Banque des territoires opérée par Bpifrance pour le recrutement d'un collaborateur. Le jeune recruté bénéficie, de son côté, d'une aide de 1200 euros versée par Action Logement, pour prendre en charge ses frais d'hébergement.

Appel à projets de réimplantation en France

Autre piste, l'appel à projets de 100 millions d'euros pour favoriser l'autonomie et la résilience de l'industrie française. Il cible les secteurs les plus critiques par un soutien à l'implantation ou la réimplantation en France (santé, agroalimentaire, électronique,

chimie, métaux et matières premières). Sont concernés : les créations de nouvelles unités de production ; les investissements dans celles existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et flexibles ; le développement et la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants.

Le cahier des charges a été publié le 12 août et les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 17 novembre prochain (à consulter sur www.entreprises.gouv.fr). Pour toute information complémentaire, contacter Jérôme Besseau, conseiller entreprises à la CCI La Rochelle (tél. 05 46 00 54 11 ou j.besseau@larochelle.cci.fr).

Christine Morin

Télécharger l'intégralité du plan France Relance sur www.larochelle.cci.fr, rubrique Actualité/france-relance-les-cci-se-mobilisent

Prospection Soutenir l'export

Les nouvelles mesures proposées dans le plan France Relance visent à limiter la mobilisation de trésorerie des PME-ETI pour la réalisation d'opérations à l'export, en leur apportant principalement un soutien financier dans leur démarche de prospection. Le coût de ces mesures s'élève à 247 M€ pour 2020-2022. Elles concernent notamment :

- Le Chèque Export (prise en charge jusqu'à 50 % des frais de participation à un salon international ou à l'achat d'une prestation de projection collective ou individuelle, dans la limite d'un plafond),
- Le Chèque Volontariat International en Entreprise (prise en charge par l'Etat de 5 000 € pour l'envoi en mission d'un VIE par une PME-ETI...),

• L'assurance-prospection, sollicitée par les PME et ETI qui se lancent à l'export, permettra de financer des projets pour accompagner la transition écologique. Une offre d'assurance-prospection-accompagnement dédiée aux plus petits projets sera aussi mise en place.

• L'enveloppe consacrée au FASEP (subvention ou une avance remboursable pour financer des études de faisabilité ou la démonstration de technologies vertes et innovantes) va doubler.

• Une veille-information sur les marchés, personnalisée et gratuite pour les exportateurs, va être proposée sur les interfaces de Business France.

Votre contact Team France Export : Fabrice Cosneau
Tél. 07 86 16 32 08, fabrice.cosneau@nouvelle-aquitaine.cci.fr



Rencontre

AVEC LES RÉSEAUX D'ENTREPRENEURS

Aunis Eco donne la parole aux réseaux d'entrepreneurs professionnels pour qu'ils présentent leurs projets et témoignent de leur engagement sur leur territoire.



Credit photo : Sylvie Carry

Agnès Magord et Carole Golla

Agnès Magord est architecte d'intérieur à La Rochelle depuis 1985. Elle conçoit et suit la réalisation de chantiers d'aménagement d'intérieurs, décoration et extensions, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Carole Golla est consultante en numérique. Facilitatrice, elle accompagne les entreprises dans leur projet de transformation numérique.

Trajectoires d'entreprise au Féminin en chiffres

- 11 ans d'existence
- 89 adhérentes (cheffes d'entreprise sur le territoire rochelais)
- 5 commissions (Marrainage, Réflexion, Big Event, Enseignement et Rencontre bimestrielle)

Contacts :
Trajectoires d'Entreprise au Féminin

Agnès Magord
06 07 71 38 27
contact@agnes-magord.fr

Carole Golla
06 12 31 22 29
c.golla@personacourtage.fr

Un duo à la tête de Trajectoires d'Entreprise au Féminin

Agnès Magord, architecte d'intérieur et Carole Golla, consultante en numérique, ont pris les rênes du club Trajectoires d'Entreprise au Féminin en janvier 2020. Une première pour ce club 100% féminin.

Aunis ECO : La co-présidence, c'est une première pour le club, quelle en a été la motivation ?

Agnès Magord : La présidence est un poste qui nécessite engagement et investissement, en plus de nos journées de travail déjà bien remplies. J'avoue que l'idée de la co-présidence m'a séduite car, avec Carole, nous sommes sur les mêmes lignes de réflexion, d'organisation, de planning et de stratégie.

Carole Golla : Dès mon entrée en 2018 au sein des TEF, en tant que filleule, j'ai découvert les valeurs de l'association qui sont en totale osmose avec ma vision de l'entrepreneuriat. C'est notre complémentarité sur nos méthodes de travail et notre savoir-faire qui m'ont motivée.

Aunis Eco : Agnès, vous êtes la plus ancienne, pouvez-vous rappeler la vocation des TEF ?

AM : Le club a trois principales missions. La première est de valoriser et d'accompagner l'entrepreneuriat au féminin. La deuxième est de susciter l'envie d'entreprendre. Et enfin, de porter la voix des femmes dirigeantes dans les instances de décision et juridiques.

Aunis Eco : Quelles sont les projets du club ?

AM : Que toutes les femmes engagées au sein du club trouvent de l'épanouissement dans leurs missions et puissent concilier le bénévolat avec leurs exigences professionnelles et leur vie de famille. Nous voulons mettre en exergue

le travail des commissions, la richesse et l'effervescence des réflexions qui en découlent. Elles permettent une intégration plus forte dans l'association, de créer du lien, de partager les expériences et compétences et de générer des recommandations professionnelles.

CG : J'ajouterais de co-poursuivre le développement de l'association et des partenariats et proposer des formations d'accompagnement des dirigeantes. Plusieurs objectifs ont été fixés et déjà de nombreuses formations ont été réalisées (Comment réaliser des vidéos avec son smartphone ; Les dispositifs de financement de la formation professionnelle ; Comment développer sa présence sur les réseaux sociaux...). Nous nous attachons aussi à accentuer le marrainage et tisser des liens avec d'autres organisations.

Aunis Eco : Carole, que retirez-vous de votre expérience de filleule ?

CG : Le marrainage est une opportunité fabuleuse pour épauler et rassurer les futures cheffes d'entreprise, répondre à leurs interrogations et les aider à oser franchir le pas de l'entrepreneuriat. Cela m'a apporté une écoute bienveillante, un partage d'expériences et m'a aussi permis de rompre l'isolement que je ressentais en tant que porteuse de projet. C'est l'occasion de rencontrer des adhérentes en lien avec sa future activité, de nous faire aider en tant que femmes qui rencontrons les mêmes problématiques.

Nathalie Martinez

LES CCI DE CHARENTE-MARITIME METTENT, À DISPOSITION DES APPRENTIS ET DES ENTREPRISES, UN MÉDIATEUR. IL LES ACCOMPAGNE, EN CAS DE DISCORDE, PENDANT LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE, EN TOUTE IMPARTIALITÉ, NEUTRALITÉ ET CONFIDENTIALITÉ.

J'ai des relations conflictuelles avec mon apprenti !

Vous êtes employeur ou apprenti ? Vos relations sont délicates ou conflictuelles ? Faites appel au médiateur de l'apprentissage de votre CCI. Il facilitera le dialogue entre vous.

La médiation est un processus structuré de prévention et de résolution amiable des différends. Elle concerne toute personne et toute entreprise engagée dans un contrat d'apprentissage.

Le médiateur des CCI

Seules, les Chambres consulaires sont compétentes pour intervenir, par le biais d'un médiateur en matière d'apprentissage, pour tous les litiges relatifs à l'exécution du contrat. Mickaël Briand c'est le spécialiste de la médiation de l'apprentissage pour les CCI de Charente-Maritime. Tiers indépendant, neutre et impartial, il respecte une charte déontologique d'intervention. Facilitateur de communication, sans pouvoir de décision, ni rôle d'expertise technique ou de conseil, le médiateur favorise le dialogue et la relation, notamment par des entretiens et rencontres confidentiels. « *Ma mission est de coordonner les échanges conflictuels, de libérer la parole, de faire imaginer aux parties le plus de solutions possibles. Je les aide à trouver un accord en prenant en compte leurs demandes, intérêts et droits* » complète Mickaël Briand.

Pour quels litiges ?

Le médiateur est compétent pour les réclamations relatives à l'exécution du contrat d'apprentissage. Cela peut concerner un litige relatif à l'exécution du contrat (temps de travail, rémunération, congés, conflit personnel...) ou à sa résiliation. « *En revanche, toutes questions pédagogiques*



(programmes, diplômes, changement de formation...) et les litiges entre le jeune et le CFA ou entre l'employeur et le CFA, ne sont pas du ressort du médiateur ».

Le médiateur de l'apprentissage peut être saisi par l'employeur ou par l'apprenti. Si l'apprenti est mineur, il peut être saisi par le responsable légal de l'apprenti. Le CFA ou l'apprenti peuvent également saisir le médiateur lors d'une exclusion définitive de l'apprenti du CFA.

« *La médiation apprentissage n'est pas une finalité, mais un moyen visant à rétablir ou maintenir une communication entre l'apprenti et l'employeur afin qu'ils puissent ensemble trouver une solution* ».

Nathalie Martinez

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Article L.6222-39 du code du travail :

Les Chambres Consulaires ont pour obligation d'assurer la mission de médiation apprentissage « Dans les entreprises ressortissantes des chambres consulaires, un médiateur désigné à cet effet par les chambres consulaires peut être sollicité par les parties pour résoudre les litiges entre les employeurs et les apprentis ou leur famille, au sujet de l'exécution ou de la résiliation du contrat d'apprentissage. »

Article L.6222-18 - Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018

La saisine du médiateur de l'apprentissage est obligatoire lorsque la rupture du contrat d'apprentissage est initiée par l'apprenti « ... Au-delà de la période prévue au premier alinéa du présent article, la rupture du contrat d'apprentissage peut intervenir à l'initiative de l'apprenti et après respect d'un préavis, dans des conditions déterminées par décret. L'apprenti doit, au préalable, solliciter le médiateur (...) »



Mickaël Briand



Contact

Mickaël Briand
Médiateur de l'apprentissage
CCI La Rochelle et CCI Rochefort et Saintonge
Tél. : 05 46 00 73 36
Courriel : m.briand@larochelle.cci.fr



RCS PARIS 552 081 317

Parce que l'énergie est au cœur de votre entreprise, EDF propose des offres et services spécialement conçus pour les professionnels.

Devenons l'énergie qui change tout.

Rendez-vous sur [edf.fr/entreprises](https://www.edf.fr/entreprises)

 **EDF Entreprises**



FOURNISSEUR OFFICIEL
D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

POUR SOUSCRIRE
NOS OFFRES D'ÉNERGIE

3022 Service & appel
gratuits

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Offre réservée aux entreprises souscrivant une puissance supérieure à 36 kVA.

INTÉGRÉ DANS LE CODE DU TRAVAIL BIEN AVANT LA COVID, LE TÉLÉTRAVAIL A ÉTÉ UNE RÉPONSE EFFICACE À LA CRISE SANITAIRE. IL PERMET, MALGRÉ LE DÉCONFINEMENT, À DE NOMBREUSES ENTREPRISES DE PROPOSER AUX SALARIÉS DE POURSUIVRE LEUR ACTIVITÉ PLUS SÉRÈNEMENT. DE QUOI S'AGIT-IL ET QUELLES SONT LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ?

Le recours au télétravail

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle, un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur, est effectué de manière occasionnelle ou régulière, par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Le législateur avait prévu, dès 2012, la possibilité d'y recourir « *En cas de circonstances exceptionnelles, notamment de menace d'épidémie, ou en cas de force majeure* ». Le télétravail constitue alors « *un aménagement du poste de travail rendu nécessaire pour permettre la continuité de l'activité de l'entreprise et garantir la protection des salariés* ». En d'autres termes et indépendamment du motif de recours, il s'agit d'un mode de travail à distance (au domicile le plus souvent) à temps complet ou partiel.

Lorsqu'il résulte d'une menace d'épidémie, comme actuellement avec la Covid, le télétravail peut être imposé par l'employeur à ses salariés sous peine de sanction disciplinaire.

Dans les autres cas, il ne peut être mis en place que dans le cadre d'un accord collectif ou, à défaut, dans le cadre d'une charte élaborée par l'employeur après avis du Comité Social et Économique ou du Comité d'Entreprise ou bien encore, par un accord entre le salarié et l'employeur, formalisé par tout moyen. Cette dernière possibilité simplifie sa mise en place notamment dans les petites entreprises.

Pour quels salariés et quels coûts ?

En théorie, tous les salariés peuvent y avoir recours. Néanmoins, l'accord collectif ou la charte, s'ils existent, peuvent fixer les critères à remplir pour être éligible au télétravail, lesquels doivent reposer sur des éléments objectifs. Il est ainsi possible de subordonner le télétravail à une ancienneté minimale ou bien de le réserver aux salariés en CDI et aux



CDD supérieurs à une certaine durée compte tenu notamment de son coût.

L'employeur doit prendre en charge, sous certaines conditions, les coûts engendrés par le télétravail ; il est donc impératif qu'il les évalue préalablement (équipements mis à disposition - ordinateur, imprimante, ...).

Un encadrement néanmoins nécessaire...

Le télétravail oblige l'employeur à repenser les techniques de management classiques puisque le salarié n'est pas dans l'entreprise. Notamment, le contrôle du temps de travail, du respect des horaires et des délais d'exécution du travail sont plus délicats ; l'employeur doit donc trouver les mesures adaptées pour y parvenir le plus efficacement possible (ex : contrôle des temps de connexion sur l'ordinateur, pointage des horaires sur l'ordinateur). Il en est de même du contrôle de l'usage strictement professionnel des équipements nécessaires au travail mis à disposition par l'employeur.

Par contre, la question du caractère professionnel d'un accident survenu au domicile du télétravailleur, est davantage sujet à discussion en raison de la difficulté de distinguer si le salarié était ou non en situation de télétravail.

Si le télétravail présente, dans le contexte actuel, l'avantage de répondre aux contraintes sanitaires imposées par la Covid-19, il nécessite malgré tout de la discipline et une mise en œuvre encadrée.



Emmanuelle Monteragioni-Lambert

Avocate associée
Cabinet Fliche-Blanché & associés
Barreau de La Rochelle-Rochefort

Le commerce autrefois à

La Rochelle est une ville commerçante, cela n'a échappé à personne...

Au fil des ans, à une même adresse, les commerces, les enseignes ou les activités changent. Ces changements sont parfois le fruit du hasard ou le résultat d'une vente. Ils traduisent aussi sur le long terme l'évolution de nos comportements et de nos modes de consommation. Nous souhaitons, grâce à cette rubrique, faire revivre le commerce d'autrefois et celles et ceux qui en étaient les acteurs. Nous avons fait le choix d'associer aux photos des commerces des papiers commerciaux (factures, bons de livraison, etc.). Ces documents témoignent à leur manière de ce qu'était le commerce à l'époque.



Claude Aubineau

Pour parcourir cette histoire il nous fallait un guide. Claude Aubineau¹ commerçant à La Rochelle durant 33 ans joue ce rôle. Collectionneur invétéré, il a non seulement monté une collection de

25 000 cartes postales anciennes sur le département de la Charente Inférieure, mais, depuis 45 ans, il a aussi réuni tout ce qu'il trouvait sur les commerces rochelais : cartes postales, photos, papiers à en-tête, cartes commerciales, buvards, chromos publicitaires, factures, objets publicitaires, poches et papiers d'emballage etc. Claude Aubineau est aujourd'hui à la tête d'un fichier de 48 000 noms de commerces et de commerçants.

Il lance un appel à celles et ceux qui auraient des archives, qu'ils le contactent avant de les jeter, car il a besoin de la collaboration de tous pour que cette histoire du commerce rochelais soit la plus complète possible.

Claude Aubineau nous ouvre ses tiroirs et ses classeurs, qu'il en soit remercié.

Thierry Praud

⁽¹⁾ Claude Aubineau, a été membre du Bureau de la Société du Commerce rochelais et Délégué Consulaire à la CCI. Pour le contacter : 05 46 07 29 22

8, rue de la Grosse Horloge

Bijouterie BILLARD



En 1816 Pierre François Oltramare, du domaine de Coureilles, et Benjamin Gaultier y sont horlogers.

En 1831 Benjamin Gaultier est seul et ce jusqu'en 1850.

En 1851 Auguste Brulard lui succède. Il propose des abonnements de pendules à l'année.

En 1882 Georges Jeanpierre prend la suite. Il rajoute le nom « Aux Fabriques de Genève ».

Le 22/6/1898 Eugène Billard, son neveu, et sa femme Berthe, sont les nouveaux horlogers, le livre de comptes en fait foi, même si l'acte a été signé le 22 Août. Eugène Billard décèdera le 3 Mai 1937.

Entre-temps en 1929 Henri Germeaux, beau-frère d'Eugène et frère de Berthe Billard, est gérant de l'affaire.

Il participe en tant que commerçant aux journées du Sweepstake rochelais du 25 Juin au 30 Juillet 1936. Le Sweepstake était une loterie, basée normalement sur des courses de chevaux, qui permettait de gagner de gros lots. A La Rochelle, faute d'hippodrome, c'était sur des courses de vélos. Les commerçants donnaient un bon pour 10 Frs d'achat au comptant.

Le 3 Mai 1937, la veuve Berthe Billard prend en charge le magasin jusqu'à ce que son fils Pierre, le 1^{er} Novembre 1946, devienne le nouvel horloger. Il héritera du magasin au décès de sa mère le 22 Septembre 1949.

Son fils Claude et son épouse Christine travailleront avec lui jusqu'en 1994, date à laquelle le magasin d'horlogerie, orfèvrerie, bijouterie et joaillerie fermera ses portes définitivement. Le magasin restera fermé une bonne huitaine d'années.

Le 2 Mai 2002 Saint Preux, une des filiales du groupe boulanger Paul, ouvre sous la direction de Christophe Gaulupeau. Dans la salle de restauration de 46 places on peut y prendre le petit-déjeuner et y manger des salades, des quiches, des omelettes, etc ...

Ensuite ce sera le Fournil St Nicolas, puis l'Horloge Gourmande en 2011.

Depuis Janvier 2013 c'est O Délices de Véro de Véronique Douay et Philippe Outin. On y vend des viennoiseries, des pains et des sandwiches.



La Rochelle

Les Bijoutiers

24bis, rue St Yon
et 2, rue Bujaud (sic)

Bijouterie GALERON

À la Révolution, un marchand drapier y aurait vendu de la toile.

En 1800, par contre, on est certain qu'un maître-orfèvre du nom d'Yves-Marie PHILIPPE (un seul P) y exerce le métier de bijoutier joaillier. Il fabrique des objets du culte et achète la vieille argenterie et toute espèce de monnaies étrangères.

Il s'associe ensuite avec Louis Doré. Ce dernier continuera ensuite seul.

Ferdinand Joly lui succèdera vers 1858 et ce jusqu'en Mars 1865, date à laquelle son fils reprendra le flambeau en tant que bijoutier, horloger, orfèvre et joaillier.

En 1910, Marc Arnault, horloger diplômé, achète le fonds et vend des bijoux pour mariages.

Le 18 Avril 1919 c'est Marcel Lemauf qui prend la suite.

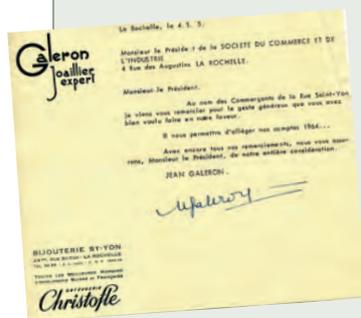
Puis ce sera Henri Amiard le 1^{er} Août 1928. En juin 1942 il fera une donation à ses deux fils Jean et Stanislas qui exerceront jusqu'au 9 juin 1950.

A cette date c'est Jean Galeron qui deviendra le propriétaire des lieux. Il avait sur place un atelier d'horlogerie. Son fils, Daniel, que nous appelions Dan, sorti diplômé de la Haute Ecole de Joaillerie, rue du Louvre, a monté un atelier de bijouterie vers 1968. Il s'associera ensuite avec son père.

En 1985 Marc et Odile Filliol achètent le fonds et tiendront la bijouterie jusqu'au 31 août 2014, et c'en sera fini de la bijouterie à cette adresse.

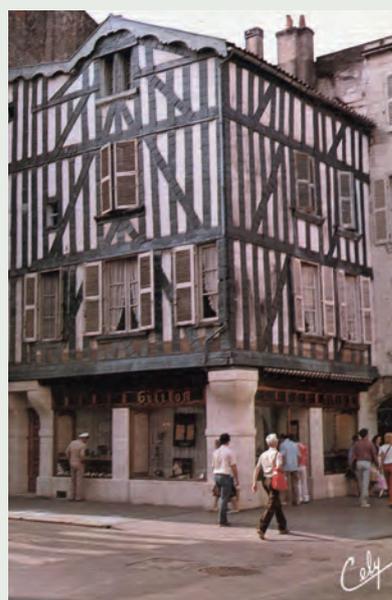
Les Enfants Terribles s'y installeront pendant un an avant d'aller au 53, rue St Yon.

Enfin le 10 Novembre 2015, le magasin de prêt-à-porter haut de gamme pour femmes BA&SH investira les lieux.



31, rue Dupaty
et rue du Palais

Bijouterie GUILLON



Le 27 février 1836, au 37 rue des Maîtresses, ancien nom de la rue Dupaty, Eugène Lalanne, fabricant joaillier, succède à Moreau qui arrête son exploitation.

En 1858 c'est Philippe Lalanne.

En 1872 la maison située au 37, rue des Maîtresses, devenue 31, rue Dupaty, est à vendre. Un débit de tabacs y est exploité.

En 1880 il est tenu par Madame Lallemand.

C'est en décembre 1881 que Charles Denot s'installe comme horloger, bijoutier, orfèvre. Il s'occupe

d'horlogerie de précision, de pendules de cheminées et de l'orfèvrerie Christofle. Il remonte aussi les pendules à l'année.

A son décès, le 8 janvier 1922, ses héritiers, dont sa veuve Zoraïde, prennent la suite et ce jusqu'au 1^{er} juin 1936.

C'est à cette date que Paul GUILLON et son épouse Germaine gèrent la bijouterie appartenant à la Sté « Bijouterie Guillon » dont le siège est 13, rue de la République à Fontenay-le-Comte, et dont le gérant est son frère Jean Guillon.

Le 1^{er} avril 1943 Paul Guillon devient propriétaire de la bijouterie de La Rochelle. Il l'exploitera jusqu'à son décès le 6 Mars 1989.

(Il était concessionnaire Jaeger et Rolex).

De 1969 à 1980, Paul Guillon avait ouvert avec son fils Jean-Paul le « Pavillon Christofle » au 15 bis, rue Chaudrier. Jean-Paul avait ensuite rejoint ses parents au 31 rue Dupaty.

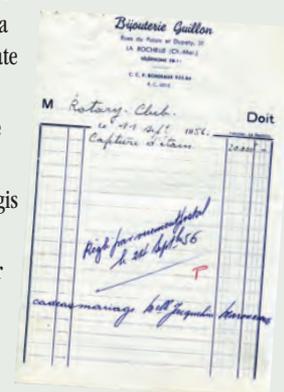
En mars 1989, il succède à son père et tient la bijouterie rue Dupaty jusqu'en février 1991, date de son décès.

La maison Guillon aura eu plus de 50 ans de présence à cette adresse.

En 1993 la bijouterie « Les Centuriales » de Régis Landreau remplacera la bijouterie Guillon.

En 2001, La 26^e Rue, boutique de prêt-à-porter féminin, s'y installe.

Enfin en Mai 2016 ce sera La 11^e Avenue, qui vend également du prêt-à-porter féminin.



Les rencontres EXPERTS

La Chambre de commerce et d'industrie La Rochelle organise des rencontres avec des experts pour les créateurs/repreneurs et chefs d'entreprise. Ces consultations sont gratuites. Elles se déroulent dans les locaux de la CCI - 21 Chemin du Prieuré à La Rochelle.

L'Ordre des Avocats du Barreau de La Rochelle

Consultations gratuites, sur rendez-vous, le jeudi tous les 15 jours de 9h à 11h30.
Un chèque de caution de 15€ vous sera demandé lors de la prise de rendez-vous.
Inscription préalable au 05 46 00 54 00
22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre

L'Ordre des Notaires et la Chambre des Huissiers de Justice

Consultations gratuites, sur rendez-vous, le jeudi de 14h30 à 15h30.
Un chèque de caution de 15€ vous sera demandé lors de la prise de rendez-vous.
Inscription préalable au 05 46 00 54 00
8 octobre, 5 novembre, 3 décembre

L'Ordre des Experts-Comptables

Consultations gratuites, sur rendez-vous, le mercredi de 14h à 16h30.
Un chèque de caution de 15€ vous sera demandé lors de la prise de rendez-vous.
Inscription préalable au 05 46 00 54 00
21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre

Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (CDIA)

Consultations gratuites, sur rendez-vous, le 1^{er} lundi de chaque mois, de 9h à 11h30.
Un chèque de caution de 15€ vous sera demandé lors de la prise de rendez-vous.
Inscription préalable au 05 46 00 54 00
2 novembre, 7 décembre

Conseil National des Consultants en Propriété Industrielle

Consultations gratuites, sur rendez-vous, le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 14h à 16h30.
Inscription préalable au 05 46 00 54 27
6 novembre, 7 décembre

Fédération Bancaire Française

Consultations gratuites, sur rendez-vous, le mercredi tous les 15 jours de 9h à 11h30.
Un chèque de caution de 15€ vous sera demandé lors de la prise de rendez-vous.
Inscription préalable au 05 46 00 54 00
21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre

ATELIER « ÊTES-VOUS PRÊT À ENTREPRENDRE »

Tout ce que vous devez savoir avant de vous lancer dans votre projet d'entreprise !

• La Fabrique à entreprendre Espace Bel Air La Rochelle

Ateliers gratuits sur inscription préalable au 05 46 27 65 20. Le mardi de 9h à 12h
27 octobre, 10 et 17 novembre, 1^{er} et 15 décembre

• Vent des îles – La Pallice

Ateliers gratuits sur inscription préalable au 05 46 27 65 20. Le mardi de 9h à 12h
3 novembre

• Centre social - Villeneuve Les Salines

Ateliers gratuits sur inscription préalable au 05 46 27 65 20. Le mardi de 9h à 12h
24 novembre, 8 décembre

• Maison des entreprises - Saint Georges d'Oléron

Ateliers gratuits sur inscription préalable au 05 46 47 24 68. Le mercredi de 9h à 12h
18 novembre

• Communauté de communes - Aunis atlantique

Tél : 05 46 68 92 93
5 novembre



Pour de plus amples informations, contactez le Service accueil de la CCI La Rochelle

Tél. 05 46 00 54 00

Consultez : www.larochelle.cci.fr

Courriel : accueil@larochelle.cci.fr

Rendez-vous individuels sur inscription préalable

Communauté de Communes de l'Île de Ré

Rendez-vous individuels sur demande auprès du pôle « création/reprise » de la CCI
Tél : 05 46 00 53 97

Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

Rendez-vous individuels sur demande auprès du pôle « création/reprise » de la CCI
Tél : 05 46 00 53 97



VOLVO XC40 TAILLÉ POUR LA VILLE

**VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE STOCK
EN CONCESSION**



VOLVO LA ROCHELLE

3 RUE GASPARD MONGE, 17000 LA ROCHELLE

05 46 31 11 11

VOLVO SAINTES

5 RUE DE L'ECHALAS, 17100 SAINTES

05 46 92 15 70

